



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

## **DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2024-111** **Conseil municipal du 7 octobre 2024**

**Le Lundi Sept Octobre Deux Mil Vingt Quatre à Dix Neuf Heures**, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

**Présents** : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAS, Sébastien PRODHOMME, Anthony MORTIER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Fabrice CERISIER, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Julie AUBRY, Régis ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Sarah ROUSSEAU, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Nicolas RAYMOND, Cécile BERNARDONI, Nabil ZEROUAL conseillers municipaux.

**Absent(e)s** : Katharina THOMAS, Carine MATHIEU

**Excusée(s)** : Florent CAILLET, Johanna HALLER, Monique GOISET

**Pouvoirs** : Florent CAILLET à Rémy ORHON, Johanna HALLER à Fanny LE JALLE et Monique GOISET à Mélanie COTTINEAU

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33  
Date de la convocation : 1 octobre 2024  
Date de la publication : 11 octobre 2024

### **2024-111 FINANCES - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC « EXPLOITATION DU CAMPING DE L'ILE MOUCHET » - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – ANNEE 2023**

---

**Rapporteuse : Laure CADOREL**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1411-3 ;

**VU** le contrat de délégation de service public, sous la forme d'affermage, du camping municipal de l'île Mouchet, en date du 26 mars 2015, signé avec la SARL Estivance ;

**VU** le rapport produit par la SARL Estivance au titre de l'année 2023, réceptionné le 3 mai 2024, en application des dispositions de l'article 27 du contrat précité ;

**CONSIDERANT** l'obligation de produire avant le 1<sup>er</sup> juin N+1, un rapport annuel composé d'un compte-rendu technique, des comptes financiers et comptables, et d'une analyse de la qualité du service ;

**CONSIDERANT** les éléments de gestion exposés dans le rapport :

- En synthèse générale :
  - o La confirmation de l'attractivité du camping, mais avec une modification de la clientèle : un recul des nuitées compensé par la hausse des séjours,
  - o Des recettes insuffisantes à la couverture de l'augmentations de certains postes de charges (électricité, masse salariale, ...), et ce malgré des efforts de gestion (déchets, ...),
  - o La finalisation des travaux de mise aux normes complète des installations électriques, sous maîtrise d'ouvrage communale, jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023,
  - o Une très forte augmentation des charges d'électricité ayant conduit à limiter les locations sur les mois de novembre et décembre,
  - o L'obtention de deux nouveaux labels en octobre 2023 : camping qualité et Qualité tourisme, assurant une reconnaissance pour la clientèle et donnant accès à des informations et formations pour le concessionnaire,
  - o L'absence de gros investissements au regard de l'échéance prochaine de la délégation de service public,
- Sur les éléments financiers :
  - o Un chiffre d'affaires de 321 367.51 €, affichant un recul de 1.46 % par rapport à l'activité 2022, en raison du choix de limitation des locations en hiver et des travaux de mise aux normes électriques,
  - o En raison de la progression de différents postes de charges, notamment au niveau des charges de personnel, le résultat d'exploitation se contracte à - 1 049.51 €, contre 4 985.51 € à la dernière clôture comptable,
  - o Le bilan en retrait, avec une diminution des capitaux propres et du poste « emprunts et dettes » lié au financement des derniers investissements,
  - o Le bilan informant sur l'affectation du résultat 2022 et des autres réserves, à savoir en revenus distribués (18 K€),
  - o Révision à la hausse des tarifs des prestations en lien avec l'inflation,
- Sur l'attractivité du camping :
  - o Le maintien d'une lisibilité de l'information sur le camping, via les outils numériques, l'affichage sur le site,
  - o La poursuite des animations, avec notamment des soirées à thème, des animations en journée, et les marchés du camping,
  - o La mise en avant des produits locaux, via les marchés ou dans l'épicerie,
  - o La concrétisation dans les nuitées de l'adhésion à des réseaux professionnels, tels que Loire à vélo, Vignobles et découvertes
  - o L'installation de composteurs, accompagnés d'une communication spécifique sur l'éco-responsabilité et le zéro déchets,
  - o Un nouveau record pour la location de chapiteau pour des évènements familiaux, culturels ou sportifs, séminaires ou réunions professionnelles,
- Sur le développement de l'offre :
  - o La continuité du recul du nombre de résidents propriétaires,
  - o La nette progression de la réservation en ligne : + 51.5 % par rapport à 2022,
  - o Le renforcement de l'équipe en place, début 2023, avec la création de 2 postes en CDI
  - o L'offre d'hébergements essentiellement en faveur de la clientèle estivale, mais maintien d'une proposition à destination des ouvriers,
  - o Le retrait des mobil homes énergivores, avec un questionnement sur une fermeture annuelle sur les 3 mois les plus froids de l'année,

Après avis de la commission consultative des services publics locaux du 24 septembre 2024 ;

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique du 26 septembre 2024 ;

**Il est proposé que le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :**

Présents ou représentés : 33

Votants : 33

Abstentions : 0

Exprimés : 33

Pour : 33

Contre : 0

**APPROUVE** le bilan de l'exercice 2023 présenté par la SARL Estivance, en tant que délégataire du service public du camping de l'île Mouchet.

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait,  
Le Maire,  
**Rémy ORHON**



**Les secrétaires de séance,**

Sébastien PRODHOMME



Séverine LENOBLE



Nicolas RAYMOND



Publication sur le site internet le : **08 OCT. 2024**  
Transmission au contrôle de légalité le :





## Rapport du délégataire Année 2023

Délégation de Service Public  
Camping de l'île Mouchet

Ancenis

Emmanuelle ROBINEAU  
SARL ESTIVANCE



### 1.1 L'autorité délégante :

La ville d'Ancenis est propriétaire du camping de l'île Mouchet situé en bord de Loire. Par délégation en date du 22 septembre 2014, le Conseil Municipal a approuvé la poursuite de l'exploitation du service dans le cadre d'une délégation de service public.

La commune d'Ancenis a souhaité renouveler la délégation de service public pour l'exploitation du camping de l'île Mouchet, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015 conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

La ville d'Ancenis a renouvelé sa confiance à la Société Estivance au regard de sa gestion durant ces dernières années.

La ville d'Ancenis est attachée à favoriser l'accès de tous, par une politique tarifaire adaptée et par une politique touristique dynamique à caractère familial.

La ville s'attache également à accueillir les usagers en proposant une gamme d'hébergements de plein air diversifiée s'inscrivant dans un environnement attrayant.

La ville d'Ancenis a à cœur que l'accueil dans cette hôtellerie de plein air soit agrémenté d'une offre de restauration et d'animations permettant l'épanouissement de tous.

Pour ce faire, le camping constitue un outil adapté au service de cette ambition.

### 1.2 L'entreprise délégataire :

#### 1.2.1 **Objet social :**

La Société Estivance est une société à risque limité, à associé unique.

La société est inscrite au RCS depuis le 2 février 1997 sous le n° 410 643 852 RCS de Nantes.

La 3<sup>ème</sup> gestionnaire Mme ROBINEAU Emmanuelle est en poste depuis le 1<sup>er</sup> août 2017.

L'activité exercée est le camping et la petite restauration selon le code NAF 5330Z.

#### 1.2.2 **Composition du capital :**

Le capital social de l'entreprise est de 10.061,64 euros (dix mille soixante et un euros et soixante-quatre centimes).

### 1.3 La nature du service délégué

#### **Le service délégué porte sur :**

- L'offre d'un hébergement de plein air diversifiée
- Une restauration rapide
- Des animations répondant aux attentes des usagers.

#### 1.4 Les caractéristiques principales du contrat :

##### Le mode de délégation de service public en affermage :

Le délégataire est tenu de gérer ce service public pour le compte de la ville d'Anenis.

L'affermage est le contrat par lequel le contractant s'engage à gérer un service public, à ses risques et périls, contre une rémunération versée par les usagers. Le concédé, appelé fermier, reverse à la personne publique une redevance destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés.

Ce droit n'est en principe pas cessible. L'exécution en tout ou partie du service ne peut être ni subdéléguée, ni sous-traitée sans l'accord préalable express et écrit du délégant ou de son représentant légal.

Les biens immobiliers ou mobiliers affectés au service ne peuvent être ni cédés, ni faire l'objet de prêt ou de transfert.

Le délégataire s'engage à assurer la sécurité, le bon fonctionnement, la continuité, la qualité et la bonne organisation des missions qui lui sont confiées sous peine de mise en régie directe du service.

Le délégataire s'engage à respecter les lois en vigueur qui proscrivent toute discrimination à l'égard des usagers.

La ville conserve le contrôle du service délégué et doit obtenir du délégataire tous les renseignements nécessaires à l'exercice de ses droits et obligations.

#### 1.5 Les moyens du délégataire pour la réalisation de la mission :

Pour faciliter l'exécution du service, la ville d'Anenis met à disposition du délégataire les biens immobiliers suivants :

- Un terrain de 4,6 ha en partie inondable
- 34 emplacements dont 15 plateformes pour mobil homes et emplacements grand confort avec évacuations
- et 95 emplacements engazonnés.
- Un terrain engazonné équipé de 2 poteaux de volley-ball avec filet, 2 terrains de pétanque, une table de ping-pong en béton, 2 structures métalliques combinées de but de foot/hand et paniers de basket.
- Une piscine découverte de 6x12 mètres et d'un bassin enfant, un pédiluve et une douche, un système de traitement d'eau et d'une plage dalée.
- Un espace de dépôt des déchets composé de 4 à 5 conteneurs tout venant et 7 à 8 conteneurs jaunes de tri sélectif selon la saison ainsi qu'un conteneur à verre mis à disposition.
- Un entourage clôture en panneau vert pour local poubelle.
- 2 barrières à détection électromagnétique et digicode.
- Des espaces publics et des voies de circulation.
- Un tourniquet et un cheval à bascule mis en place en 2016 par la ville d'Anenis.

De son côté, le délégataire a obtenu le classement du terrain en 3 étoiles NN (renouvelé le 11 août 2022).  
La société Estivance détient :

##### Hébergements

- 13 mobil homes

Tous équipés de :

- 1 MH logement de fonction O'Hara 1064 - 3 Chambres avec Terrasse couverte et fermée
- 2 Coco-sweet "Trapèze" avec auvent fermé (en sous-location avec Bio-Habitat)
- 3 Coco-sweet "ronf" avec auvent (dont 2 sans auvent)
- 2 Campétoiles sur Pilotis avec Terrasse et Salon de jardin
- 2 Mataï avec ponton
- 2 Cabanes de randonneurs (Hello Cabane)

##### Accueil

- 1 Canapé gris 2 places Gifi
- 2 Fauteuils gris Gifi
- 1 Panneau bois support bijoux fantaisie et affiche
- 2 Panneau bois support flyers et dépliant
- 2 Congélateurs Milko / Carte d'Or
- 2 Panneaux vitrine
- 1 Boîtier alarme avec 4 capteurs photos intrusion

##### Bureau

- 1 Bureau Ikea composé : d'un plan de travail de 2,50 m x 0,90 m
- 3 caissons 2 cases (dont 2 tiroirs)
- 2 caissons 4 cases (dont 1 porte)
- 1 caisson 8 cases (inclus 2 tiroirs et 2 portes)
- 1 Baie de brassage info avec serveur, onduleurs, sauvegarde NAS, boîtier Zyxel, wifi, box...
- 1 TPE Ingénico
- 2 Ordinateurs avec claviers et souris (avec pack office et logiciel professionnel intégré)
- 3 Fauteuils à roulettes dont 1 avec accoudoirs
- 1 Caisse enregistreuse
- 1 Imprimante - copieur - scan HP laser
- 1 TV + boîtier enregistreur vidéo surveillance + 3 caméras
- 1 Grande étagère 5 niveaux Maison du Monde
- 1 Petite étagère murale 3 niveaux Maison du Monde
- 1 Panneau magnétique avec plan du camping
- 1 Panneau bois support clés

4. Colonnes étagères fixées au mur avec 5 niveaux

- 2 Demi colonnes étagères fixées au mur avec 3 niveaux
- 1 Etagère bois / métal sur 5 niveaux avec roulettes
- 1 Etagère bois / métal sur 3 niveaux avec roulettes
- 1 Bureau comptoir caisse avec 2 étagères + 2 tiroirs et barre métal
- 1 Frigo vitrine 2 portes coulissantes Gastro Mastro
- 1 Support 28 Broches Bonbons Haribo
- 1 Barrique à vin
- 3 Supports publicitaires glaces / menu
- 6 Caisnes bois (anciennes cassettes à pommes Scafia)



Réserve  
(arrière bureau)

- 6 Etagères 5 niveaux plastique beige
- 2 Etagères 4 niveaux plastique beige
- 1 Bureau
- 1 Fauteuil à roulette
- 1 Aspirateur dorsal
- 2 Tables à repasser (1 grande et 1 petite à poser sur table)
- 1 Fer à repasser
- 2 Séche-cheveux
- 1 Armoire vestiaire (4 cases)
- 2 Lits parapluie avec matelas
- 1 Baignoire bébé
- 2 Chaises haute
- 1 Déchiqueteuse à papier
- 1 Boule pour les Lotos
- 2 Climatiseurs mobiles
- 1 Plastifieuse
- 1 Massico
- 1 Machine à relier
- 1 Enceinte portative JBL
- 1 Grosse enceinte 3 caissons
- 1 Ensemble de matériel son et lumière (platine, boule à facette, giraphare...)

Salle Bar-Snack

- 1 Bar Eco-cuisine : avec 1 Plateau comptoir de 3,50 m x 0,80 m et meuble 3 étagères Frigo bas avec 3 portes vitrées Gastro Mastro
- Meuble avec 3 Blocs de rangements à verres (6 portes - 3 niveaux)
- Partie supérieure avec 9 étagères bois / métal
- Petit meuble 2 portes - 2 étagères



- 4 Tables 120 x 70 cm
- 20 Chaises aluminium bleues-grises ou blanches
- 2 Mange-débout 70 x 70 cm
- 4 Chaises pour mange-débout
- 4 Tabourets
- 1 Canapé gris 2 places Giff

- 4 Poufs toile de jute / PVC Llokawa
- 1 Bibliothèque métal
- 3 Caisnes bois (anciennes cassettes à pommes Scafia)
- 1 grande TV LG
- 1 Ordinateur avec claviers et souris (avec pack office et logiciel professionnel intégré)
- 1 Caisse enregistreuse
- 1 TPE sans fil Monético
- 1 Tireuse à bière Chimay (en contrat avec Obiervin)
- 1 Cafetière Saeco (en contrat avec Obiervin)
- 1 Machine à Bubble Tea
- 1 Bouilloire
- 5 Mange-débout rond 80 cm Polypropylène
- 6 Tabourets Polypropylène
- 2 Gros Poufs gris
- 2 Chilliennes



Snack

(cuisson / plonge)

- 4 Tables inox
- 1 Combi Frigo - congélateur Daewoo
- 1 Armoire congélateur Faure
- 1 Bahut congélateur Electronic Control
- 2 Bahut congélateur (achat Picard)
- 1 Frigo bas avec Table réfrigérée 3 Portes Gastro Mastro
- 1 Machine à Hot Dog
- 1 Crêpière Crépiote vitro-céramique
- 1 Crêpière Bretonne en fonte
- 1 Appareil à gaufres Bruxelloises
- 1 Cafetière Seaco Lirika
- 1 Micro-ondes Jet Chef
- 2 Feux gaz Prestige
- 1 Friteuse 2 cuves Elettobar
- 1 Plancha 3 feux gaz Eno
- 1 Four convection
- 1 Toasteur Milantost
- 1 Machine à panini
- 1 Trancheuse
- 3 Plats Paëlla + feux (60 et 25 personnes)
- 4 Grands faitous Inox
- 1 Percolateur
- Divers Plats / Cuve inox (grands - petits - plus ou moins profonds)
- 1 Coucoussière
- 1 Robot multifonction
- 1 Blender Magimix
- 1 Mini hachoir
- 1 Rape à légumes électrique
- Divers ustensiles de cuisine

- 3 Trancheuses planche apéro
- 2 Balances
- 1 Machine à laver LG de 10 kg
- 1 Sèche-linge LG de 10 kg
- 1 Armoire (rangement de matériel de ménage)
- 1 Dérouleur sopalin
- 1 Structure bois ajourée sans toiture
- 4 Racks à vélos
- 12 vélos dont 3 VTT
- 4 vélos à assistance électrique
- 2 Charettes bébés
- 1 Coffre de rangement avec casques, antivol, porte bébé...

#### Laverie

#### Local vélos



- 1 Structure Plisson 9 x 10 m avec Plancher bois
- 19 Tables Polypropylène blanc 76 x 183 cm
- 100 Chaises blanches PVC
- 1 Frigo vitrine Gastro Mastro

#### Grand Chapiteau



- 1 Toile Stretch So Boya 70 m<sup>2</sup> couverts
- 20 Plateaux bois 1,50 x 3 m (sol terrasse)
- 5 Tourrets bois
- 4 Canapés Colonna gris
- 8 Chaises Colonna vert anti
- 9 Fauteuils gris Gifi
- 2 Tables basses Colonna gris

#### Terrasse Piscine

- 1 Couverture (bâche terrasse) jaune 5 x 8 m
- 1 Plancher bois neuf 40 m<sup>2</sup>
- 4 Tables de Pique-nique Bois Océane

#### Terrasse Accueil

- 1 Couverture (bâche terrasse) jaune 4,5 x 6 m
- 2 Tables bois
- 2 Barriques à vin

#### Auvent Snack

- 1 Structure Trigano 5 x 12 m avec Plancher bois
- 12 Tables Polypropylène gris 76 x 183 cm
- 20 Chaises blanches VPC
- 24 Bancs Polypropylène gris
- 1 combi Frigo congélateur 2/3 - 1/3
- Micro-ondes

#### Petit Chapiteau

- 1 Structure en bois type Terrasse couverte 5 x 8 m et fermée sur 3 côtés
- 1 Plancher bois de 40 m<sup>2</sup>

#### Barnum (Loire à Vélo)

- 5 Tables bois
- 10 Bancs bois
- 1 combi Frigo congélateur 2/3 - 1/3
- Micro-ondes
- 2 Tables Pique-nique bois / métal

- 1 Cabane Toboggan Météorite de Loisirs Aménagements
- 2 Tables Pique-nique bois / métal



#### Aire de Jeux

#### Piscine

- 25 Transats blancs et bleus
- 1 Douche Espace bleue
- 1 Photomètre
- 1 Epuisette
- 1 Robot piscine Zodiac
- 1 Mini Robot piscine (petite profondeur toboggan)
- 1 Aspirateur Eau et poussière
- 2 Pompes immergées
- 2 Bacs de rétention chlore (cuve de sécurité)
- 1 Pompe à chaleur Zodiac
- 2 Bâches de protection hivernale de piscine (grand bassin, patageoire)

#### Toboggan



- 1 Structure métallique avec 3 descentes
- 1 Zone de stockage en dessous
- 1 Système de filtration
- 1 Bâche de protection hivernale

#### Sanitaires

- 2 Prospereurs
- 2 Chauffages sanitaires
- Divers matériels de nettoyage

#### Sous-sol

- Stock de vieilles tables en bois
- Stock d'anciens salons de jardin
- Stock de sous-basement en bois de mobil home
- Stock de marches de terrasse de mobil home

#### Garage métallique

- 1 Structure métal de 3 x 6 m
- 1 Tracteur tondeuse Kubota
- 1 Coupe bordures Still
- 1 Taille haies
- 1 Souffleur
- Petits matériels de jardinage divers (pelles, rateau, balai, ...)
- Petits matériel de bricolage divers (visseuse, scie, outillage....)
- 2 Barnums 3 x 3 m + rideaux et poids de lestage Trigano
- 1 Transpalette Manitou
- 1 Diabolo



- 1 Grande échelle pliable
- 1 Grand Escabeau 5 marches + plateforme supérieure
- 1 Petit Escabeau 3 marches
- 2 Kärchers
- 3 Barbecues
- 130 seaux bio déchets 5 L
- 3 seaux bio déchets 20 L

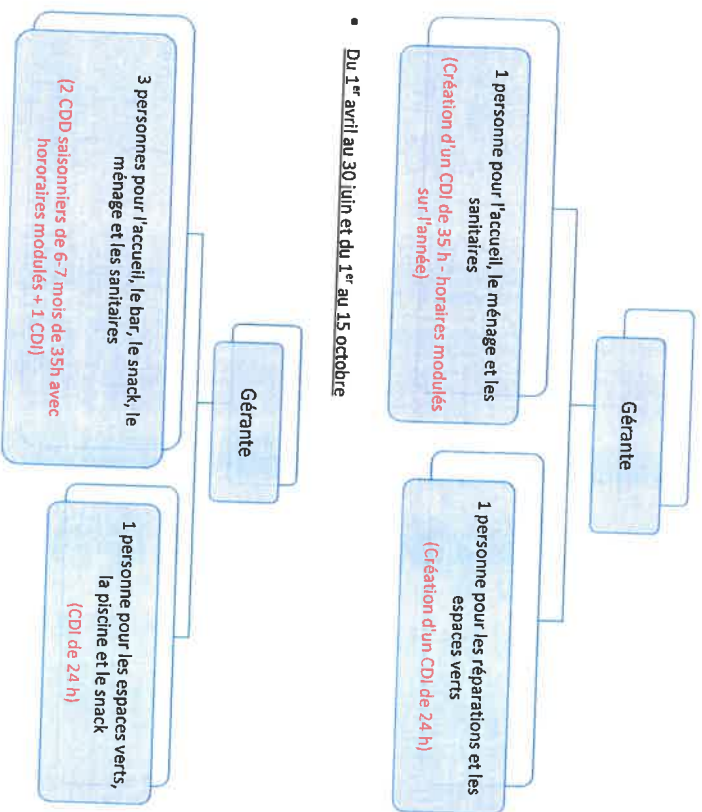
Véhicule

- Fiat Doblo cabine approfondie avec hayon arrière

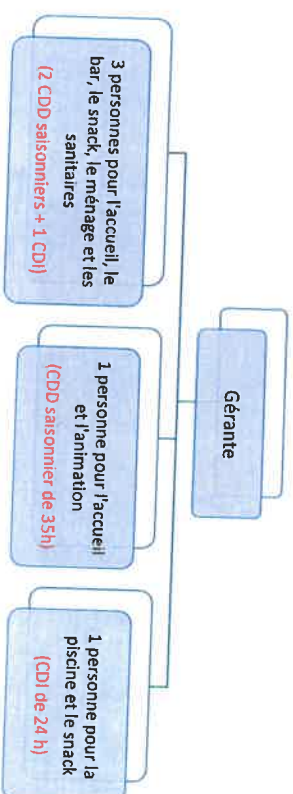
Les moyens humains :

L'organigramme transmis à la Mairie en janvier 2023 pour l'année était le suivant :

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et du 16 octobre au 31 décembre

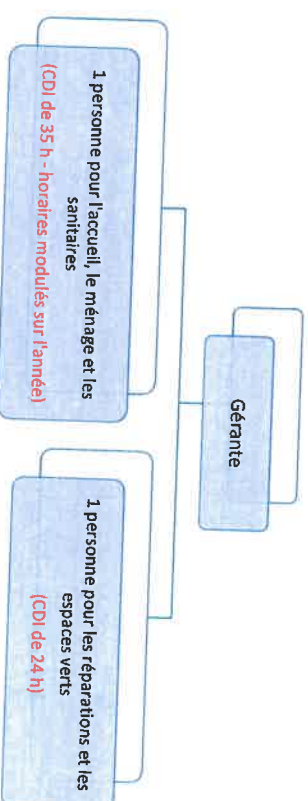


- Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

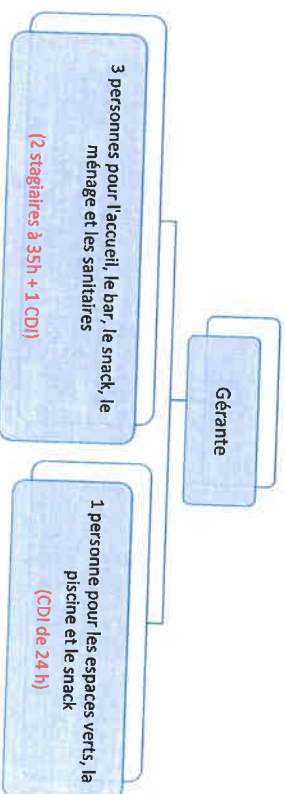


Concernant 2024, l'organigramme se dispatche de la façon suivante en fonction de la saison :

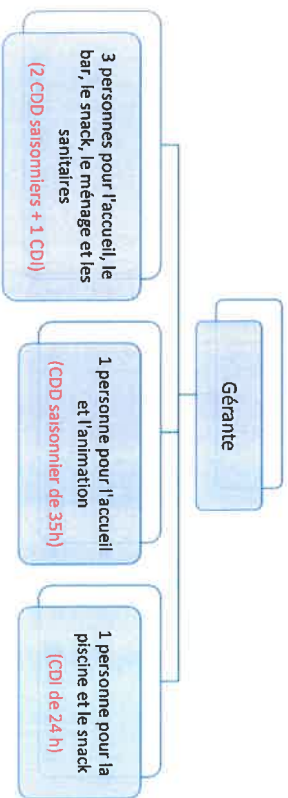
- Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mai et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre



- Du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin et du 1<sup>er</sup> au 30 septembre



- Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août



1.6 Les éléments significatifs et faits marquants en 2023 et début 2024 :

- Pas de gros investissements puisque fin de DSP proche :
  - Achat de 4 vélos électriques,
  - Rachat de panneau de façade de chapiteau (en remplacement de certains trop abîmés)



2.1 Accueil, information et communication :

La ville d'Ancrens est attachée à une qualité d'accueil et à l'accès à une large clientèle et pour la société Estivance, la fonction d'accueil est primordiale dans la relation que nous instaurons avec les clients et les usagers.

La qualité de l'accueil doit être effective de la prise de renseignement à la fin du séjour en veillant à favoriser le bien-être et à répondre aux attentes et besoins par une offre adaptée.

L'accueil téléphonique est assuré par la gérante ou ses employés sur les heures d'ouverture d'accueil du camping. En dehors de ces horaires, la gérante est joignable 24h sur 24 sur son portable.  
L'accueil physique est assuré sur 3 créneaux différents en fonction des saisons, à savoir :

- En basse saison du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 du lundi au vendredi (les bureaux sont fermés le week-end),
- En moyenne saison du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin et en septembre de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30,
- En haute saison du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 20h.

Une personne est sur place et peut à tout moment répondre aux différentes sollicitations en cas d'urgence. Un dispositif d'urgence (badge caché dans boîtes à clés avec codes) est par ailleurs mis en place pour permettre l'accès au camping pour les retardataires.

Un téléphone rouge de secours a été installé à la porte d'accueil avec 3 numéros d'appel : Le portable de la gérante, les Gendarmes et le Samu.

Et un digicode est positionné au niveau du capteur de badges de la barrière afin de favoriser l'entrée des personnes en situation de handicap ou des services d'astreinte ou de secours.

L'accueil passe aussi par une meilleure lisibilité de l'information. A ce titre ont été mis en place des outils numériques tels qu'un site internet et un compte Facebook, Instagram, WhatsApp, Tik Tok.

Pour favoriser le mieux vivre ensemble, il est important que chaque personne accueillie connaisse les règles de vie du camping. C'est la raison pour laquelle un règlement intérieur est affiché à l'accueil et sur le panneau d'affichage extérieur, un livret d'accueil est installé dans chaque hébergement (il sera à refaire en fonction des nouveautés) et une notice d'information est disponible à la réception pour les campeurs (et établie en plusieurs langues).

L'ensemble des tarifs pratiqués est mis à disposition à 4 endroits (2 affichages extérieurs sur le panneau de bois au niveau des barrières entièrement refait avec des panneaux OSB et plexi glace, le panneau extérieur sur la façade du bâtiment d'accueil, à l'intérieur de l'accueil ainsi que sur notre site internet).

Avec la loi sur l'interdiction de jeter le bio-déchets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le camping a anticipé la mise en place de composteurs depuis janvier 2023 et réalisé et posé des affichages spécifiques sur l'éco-responsabilité et le zéro déchet aux 4 coins du camping (panneaux de 100 x 50 cm dans le local poubelles, affichettes dans les sanitaires, dans les chapiteaux, et à l'intérieur des hébergements).

Pour les clients en emplacements nus, un flyer explicatif est à leur disposition à l'accueil dès leur arrivée. Cette mise en place m'a permis de réduire mes volumes de poubelles par 4 et ma facture par 3.



Depuis octobre 2023, le camping a eu la chance d'être labellisé « Camping Qualité » et « Qualité Tourisme ».

Cela permet une reconnaissance des professionnels du secteur et la venue d'une clientèle recherchant la qualité de prestation.  
 Cette labellisation donne droit également à des informations émanant de l'association, des formations ainsi que des webinaires (tels que gestion des déchets, démarche RSE, Mise en place d'une offre simple et rentable en bar et restaurant...)



J'ai eu la chance d'avoir 2 articles parus dans les Journaux locaux Ouest France et l'Echo d'Ardenis début avril concernant le démarrage de la nouvelle saison sur le thème de l'obtention des labels, ainsi qu'un reportage télévisuel au JT de 13h de TF1 sur les investissements effectués pour l'accueil des cyclotouristes.



**Les réalisations ou perspectives 2024 :**

- Nouvelle plate-forme de recherche Gnipmac
- Gnipmac est une plateforme de mise en relation entre les campings et les campeurs. Les campings y mettent en avant leurs atouts et les campeurs recherchent leur camping idéal selon des critères précis et de nombreuses fonctionnalités.
- Grâce à l'application « Ma Vie au Camping », les campings offrent une sorte de guide d'accueil informatisé avec un accès direct par QR Code.



- Création d'une affiche récapitulant les divers accès au site internet et réseaux sociaux via des QR Code. Ce document est installé sur les panneaux d'affichage à l'entrée du site.

**2.2 Les loisirs :**

Parce que le loisir est l'activité pratiquée pendant son temps libre en opposition au temps contraint par les occupations habituelles, il est important d'offrir un panel d'activité répondant aux attentes et besoins des clients.

La piscine chauffée et ses toboggans sont des atouts indéniables ainsi que la mise à disposition sur l'aire de jeux d'un jeu combiné extérieur pour enfant (structure cabane-toboggan), d'une table de ping-pong, d'un

terrain multifonction (foot / handball / basket), d'un filet de volley et de 2 terrains de pétanque avec prêt de matériel, une slackline pour expérimenter le funambulisme (à 50 cm du sol).

Une bibliothèque au niveau de la salle bar-snack ainsi que des jeux de société au niveau du bureau d'accueil sont à la disposition des clients.



#### Les réalisations ou perspectives 2024 :

- Pas d'investissement de prévu pour 2024, seulement de l'entretien des équipements déjà installés,
- Le remplacement du chapiteau proche des Bords de Loire est à prévoir pour 2025 (date d'achat en 1997).

#### 2.3 Les animations :

Parce que le bien vivre ensemble et le lien social sont des enjeux pour la société Estivance, il importe de créer des conditions nécessaires.

L'animation favorise l'inter connaissance, créer de nouvelles affinités que ce soit en famille, entre amis, entre voisins mais aussi au sein de notre équipe.

La force du camping est l'esprit familial incarné par la clientèle d'où la nécessité de mettre en place des animations diverses et variées tout au long de l'été.

Depuis 2020, il a été mis en place un hebdomadaire (avec des anecdotes, des jeux...) distribué le dimanche avec le programme de la semaine à venir. Ce petit guide sera systématiquement reconduit.



Les animations mises en place pendant la saison 2023 étaient les suivantes :

- En soirée :
  - Soirées à thème avec repas et déguisements (programmées les vendredi soirs) :
    - Fête Nationale,
    - Mar'n,
    - Retour en enfance,
    - Italienne,
    - Mexicaine,
    - Publicité,
    - Soirée Bal masqué.



- En journée :

- Animations classiques :
  - pour les enfants (jeux de société, bricolages, chasses au trésor, rallye photos),
  - pour les grands (olympiade, mini-tournois)
  - pour tous en fin d'après-midi (loto, karaoké)
  - participation des éducateurs et jeunes des camps de vacances sur des grands jeux type Loup Garou.

- Marché de l'île Mouchet en été :

Le jeudi après-midi avant l'arrivée du Food Truck « Food Lulu », certains artisans ou créateurs se sont donnés rendez-vous dans le chapiteau pour proposer leurs créations : produits artisanaux comme couture ou bijoux, produits de beauté ou parfum, création en macramé ...



• Marché de Noël (à la mi-décembre) :  
Pour élargir nos activités et proposer des animations hors vacances d'été, il a été créé un marché de Noël en collaboration avec un chef à domicile Maud DRENO de @en.mod.chef. Lors de cette 1<sup>ère</sup> édition, nous avons accueilli 20 exposants dans diverses activités : Père Noël, maquillage, photographie, alimentaire, boisson, créations artisanales, jeux, livres ...



#### Les perspectives 2024 :

L'idée est de toujours continuer les soirées avec de nouveaux thèmes afin de diversifier les prestations et les repas.

Par ailleurs, nous espérons pouvoir remettre en place les différents partenariats avec des prestataires locaux afin d'obtenir des lots et des entrées gratuites pour nos animations tels que les lotos.

Je rappelle que le but de ces partenariats est de valoriser les commerces ou les activités de loisirs environnants (exemples : Mac Donald, le bowling, les parcs animaliers, sites touristiques ...).

J'aimerais développer l'offre du petit marché en le rendant hebdomadaire l'été et en variant les prestataires. J'ai des pistes avec mon fournisseur de vin Les Galloires pour des dégustations (en lien avec le fait d'être référencée Accueil Vignoble et Découvertes).

Un salon artisanal du Cadeau est programmé pour le dimanche 5 mai 2024 pour une vingtaine d'exposants. Ce marché est organisé par 2 exposants déjà venus à Noël dernier et souhaitant proposer des cadeaux pour les fêtes des mères et pères.

Le Marché de Noël sera reconduit le dimanche 15 décembre 2024 (au lendemain du marché organisé dans le centre-ville d'Ancenis).

#### 2.4 L'offre de service :

L'exigence des clients en termes technologiques, sécuritaires, commerciaux nous invite à nous renouveler en permanence.

Depuis 2019, le système de vidéo protection a été renouvelé par 3 caméras plus performantes suite à l'autorisation de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Il y a toujours 2 options de service wifi gratuites existantes sur le site :

- Une disponible à l'accueil et proposée par la société Estivance depuis 2010 à notre clientèle.
- L'installation d'une antenne wifi sur le bâtiment des sanitaires est un complément aux services proposés depuis 2015 mais ne couvre pas l'intégralité du site aux vues de la situation géographique du camping (principalement les emplacements à l'extrême sud).

Le partenariat avec Loire-Atlantique Développement pour obtenir la plaque « Accueil Vélo » sur le parcours de « La Loire à vélo » a fait de ce camping une étape privilégiée.

Et depuis 2022, s'ajoute la plaque « Vignobles et Découvertes » pour parcourir la route des vins.

Si le 1<sup>er</sup> agrément concerne un circuit fluvestre et 2<sup>nd</sup> est plutôt destiné au tourisme par voie routière.

Le camping continuera la gamme de produits locaux proposés à sa clientèle, avec :

- des vins des Galloires de Drain,
- des rhums arrangés Ti'bio de Mésanger,
- des galettes Kerhann de St Gatéon,
- des thés et poivres des Epices à ma guise d'Ancenis,
- des rillettes de poisson d'Arnaud Guéret - pêcheur à Ancenis et Varades,
- ainsi que des saucissons.

Mise en place de composteurs manuels pour réduire le coût des poubelles. Je travaille avec Compost In Situ basé à La Chapelle Sur Erdre. Cette entreprise revalorise le bio-déchet en récupérant tous les déchets organiques (déchets verts, épluchures, reste de nourriture en tout genre, os de viande et coquillages) dans des bacs appelés Païox. Nous collectons les déchets et ajouts du broyat. La levée se fait en principe toutes les 6 semaines et le compostage se termine sur leur site avant redistribution du compost auprès des agriculteurs du secteur.



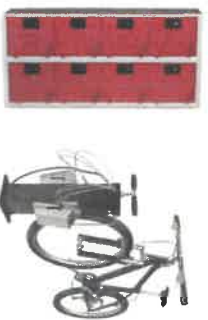
#### Les réalisations ou perspectives 2024 :

- Pour les 2 prochaines années, un contrat a été passé avec Loire-Atlantique Développement pour être référencé dans la Box LA. Il s'agit un séjour d'une nuit dans un Coco-sweet avec une planche apéro, un petit déjeuner, une ballade en vélo électrique avec panier pique-nique.



- La fibre était prévue pour avril 2024. Malheureusement l'entreprise venue, pour le passage des câbles, n'a pas trouvé le regard en extérieur du camping et ne peut passer par l'intérieur du local électrique n'ayant pas de plan de réseaux. La solution serait de partir de l'avant du stade où se situe le dernier regard connu et remonter sur la plateforme de l'accueil à l'arrière du bâtiment. Le terrain ne m'appartenant pas et les coûts de chantier de voirie étant onéreux, je ne peux mettre en place la fibre.

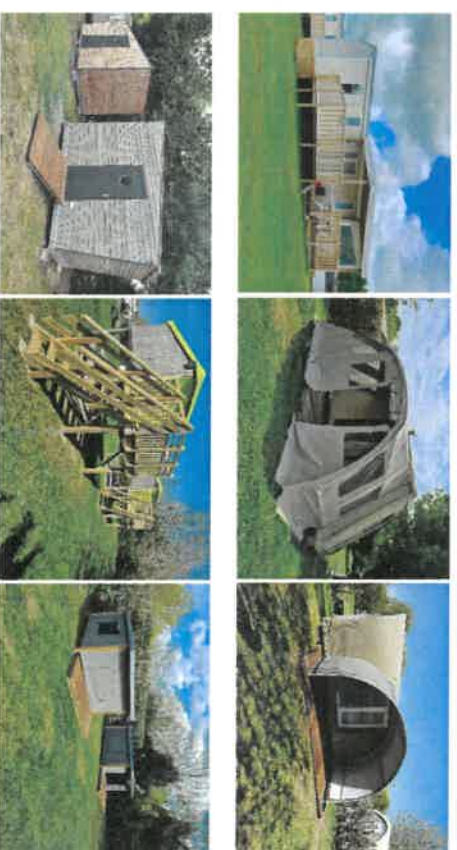
- Par ailleurs, des idées déjà soumises depuis 2020 seront à nouveau reportées :
  - L'installation de casiers avec prises électriques pour le chargement des batteries de téléphone ou des vélos électriques pour la clientèle de la Loire à Vélo (coût d'achat élevé suivant la dernière estimation auprès de Hakken Mobility).
  - Installation d'une station de réparation et gonflage de vélo



#### 2.5 L'hébergement :

Actuellement le camping de l'île Mouchet offre à sa clientèle plusieurs types d'hébergements en plus des emplacements nus, à savoir :

- Des biens propres à Estivance comme 12 mobil homes, 3 Coco-sweet, 2 Hello Cabane et 2 Campétoiles, 2 tentes Matai.
- Des biens en sous-location avec les 2 nouveaux Coco-Sweet de Bio Habitat rentrés sur site en 2022.
- Et il faut également compter 3 mobil homes plus anciens achetés en mon nom propre à destination des ouvriers.



Ces différents hébergements sont majoritairement mis à disposition de la clientèle estivale mais au regard des besoins sur les environs d'Ancenis et aux vues des demandes régulières d'ouvriers liés aux divers chantiers du secteur et de la pénurie de logements sur le secteur, la société Estivance proposait la location hivernale.

De ce fait, les modalités de locations sont multiples. Les hébergements peuvent être loués à la nuitée, à la semaine, voire au mois (principalement de novembre à mars).

Cependant, depuis la très forte augmentation des tarifs de l'énergie, le coût de l'électricité a augmenté de 400 % sur 2023 et a rendu l'activité hivernale difficile et même à perte pour l'entreprise Estivance.

Même en proposant une régularisation des prix sur la consommation réelle, les loyers des mobil home qui ne se chauffent pas comme une maison classique font que le montant devient exorbitant et incohérent.

De ce fait, j'ai fais retirer 4 mobil home anciens et très énergivores du site (cela a permis de récupérer 4 plate-forme béton pratiques pour les camping-car en période de pluie).

La question d'une fermeture annuelle et hivernale sur les 3 mois les plus froids de l'année doit se poser pour la pérennité de la société (de mi-décembre à mi-mars).

Courant 2023, le nombre de résidents est descendu à 10 propriétaires de mobil-homes (sur mon contrat loisir, il est mentionné que les mobil homes devront quitter le site lorsque la date butoir de 25 ans sera atteinte : c'est le cas de 2 mobil home pour 2025).

Certains partenariats sont mis en place pour l'accueil estival des familles en situation économique complexe via « Vacances et Familles », VACAf ou des groupes organisés par les municipalités ou associations diverses (paroisses, clubs, associations de jeunes, établissements scolaires,...).

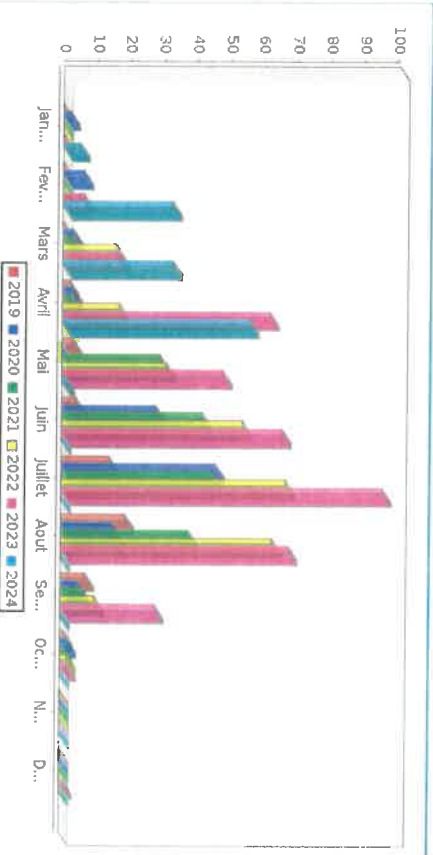
Pour ces derniers, un espace leurs est destiné au fond du camping afin d'organiser leurs propres activités.

Comme pour les années précédentes, pour effectuer des réservations, plusieurs méthodes sont possibles : par téléphone, en accueil physique, par mail, par demande de renseignement via le site du camping et par la réservation en ligne sur notre site avec paiement intégré.

Les tarifs sont visibles au camping ou sur notre site.

Ci-dessous un tableau de l'évolution des réservations en ligne depuis sa mise en place en 2019 (extrait du WebCamp Backoffice – Statistiques de réservations en date du 1<sup>er</sup> mai 2024). Cette méthode permet une grande capacité de remplissage :

Graphique - Histogramme



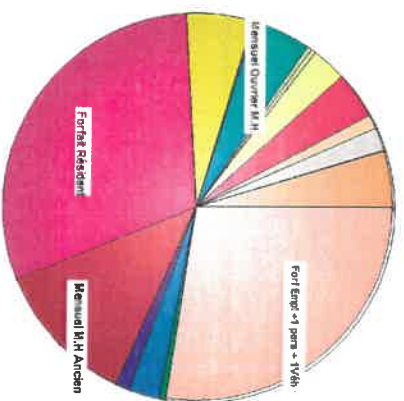
Tableau

Mois	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Tous	2	6	3	16	6	5
Janvier	2	3	3	17	33	7
Février	2	3	3	17	33	5
Mars	2	3	3	31	62	48
Avril	2	3	3	48	48	56
Mai	2	3	3	1	1	1
Juin	2	3	3	1	1	1
Juillet	2	3	3	1	1	1
Août	2	3	3	1	1	1
Septembre	2	3	3	1	1	1
Octobre	2	3	3	1	1	1
Novembre	2	3	3	1	1	1
Décembre	2	3	3	1	1	1
Tous	50	110	167	260	394	128
Tous	7	48	72	143	112	194
Tous	98	8	0	1	1108	

Les séjours compris entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 en prenant en compte les résidentiels, les vacanciers et l'ensemble des ouvriers (longue durée ou de passage)

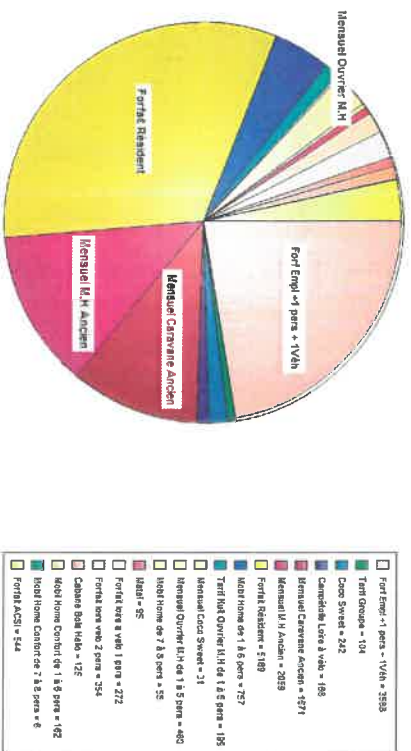
Tarif	Nombre de nuités	Nombre de nuitées	Nombre de séjours	Personnes par jour	Taux d'Occupation / nuités	Montant séjours TTC
Forf Empl +1 pers + 1VéH	3815	7793	1352	3424	7,74	78 635,61
Tarif Groupe	75	1253	40	615	0,15	7 728,60
Coco Sweet	356	1131	203	674	0,72	24 683,18
Campétoile Loire à vélo	167	287	153	264	0,34	6 690,00
Mensuel M.H Ancien	1694	2999	56	99	3,42	29 152,50
Forfait Résident	4212	7332	13	23	8,55	21 474,98
Mobil Home de 1 à 6 pers	780	2840	245	992	1,54	64 098,35
Tarif Nuit Ouvrier M.H de 1 à 5 pers	36	85	13	28	0,07	2 701,50
Mensuel Ouvrier M.H de 1 à 5 pers	655	1138	24	37	1,33	12 833,50
Mobil Home de 7 à 8 pers	48	364	27	206	0,10	6 451,60
Matat	55	96	54	95	0,11	2 095,85
Forfait boire à vélo 1 pers	408	404	283	288	0,82	4 424,20
Forfait boire vélo 2 pers	552	1089	377	758	1,12	8 776,10
Cabane Bois Hello	160	321	120	263	0,32	8 773,48
Mobil Home Confort de 1 à 6 pers	271	906	72	272	0,55	23 935,55
Mobil Home Confort de 7 à 8 pers	7	47	3	19	0,01	1 110,30
Forfait ACSI	657	1316	297	595	1,33	12 927,50
TOTAL	13916	29391	3332	8642		315 672,80
MOYENNE	819	1 729	196	509		18 568,99

Nombre de nuités incluant hébergement et camping du sur l'ensemble de 2023



Forf Empl +1 pers + 1VéH = 3815
Tarif Groupe = 75
Coco Sweet = 356
Campétoile Loire à vélo = 167
Mensuel M.H Ancien = 1694
Forfait Résident = 4212
Mobil Home de 1 à 6 pers = 780
Tarif nuit Ouvrier M.H de 1 à 5 pers = 36
Mensuel Ouvrier M.H de 1 à 5 pers = 655
Mobil Home de 7 à 8 pers = 48
Matat = 55
Forfait boire à vélo 1 pers = 408
Forfait boire vélo 2 pers = 552
Cabane Bois Hello = 160
Mobil Home Confort de 1 à 6 pers = 271
Mobil Home Confort de 7 à 8 pers = 7
Forfait ACSI = 657

Pour rappel le diagramme de 2022 en comparaison

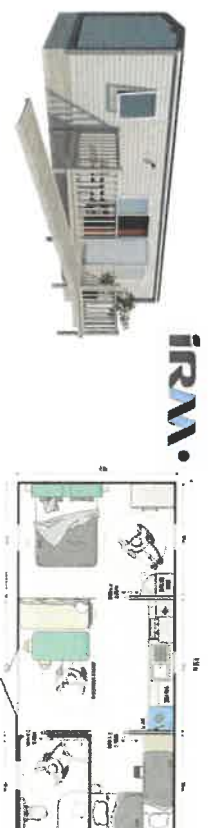


Par rapport à 2022, le nombre de nuitées a baissé (-4266 nuitées en 2023) mais à contrario le nombre de séjours a augmenté. Il en résulte une modification de la clientèle, à savoir :

- Une forte augmentation de + 12% en emplacements nus (incluant la clientèle Loire à Vélo)
  - Une nouvelle satisfaction en 2023 concernant l'augmentation du nombre de randonneurs de la Loire à vélo voyageant en famille et en privilégiant la location de cabanes (Principalement Hello Cabane, Coco-sweet).
  - Augmentation constante des clients porteurs de la carte ACSI (avec + 20 % par rapport à 2022) qui correspond à la tendance du développement des achats de camping-car en France et du retour de certains étrangers suite au Brexit.
  - Une augmentation des locations ouvrières malgré la fermeture du camping sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 durant les travaux de remise aux normes électriques. Ils sont revenus timidement et tardivement mais bien présents toutefois sur la saison (le fait que mes salariés soient tous du secteur a permis également de mettre à disposition un mobil home supplémentaire).
  - La location de Mobil home et de Campétoile est sensiblement identique.
  - Une baisse des Forfaits Résidents en raison de leur diminution constante (au nombre de 12 en 2023 et 10 pour 2024).
  - Une légère baisse des groupes de camps de vacances ou loisirs.
  - Une très forte baisse des nuitées des ouvriers Roumains (mensuel MH anciens courant de l'année avec demande de quitter le site pour l'hiver car clientèle très gourmande en électricité (ils ont tendance à chauffer à 30 voire 35° les hébergements et au vu des prix de l'énergie, il n'est plus rentable de louer durant la période hivernale).
- J'ai supprimé les caravanes anciennes 2023 et retiré l'ensemble des mensuel MH anciens début 2024.

**Les réalisations ou perspectives 2024 :**

- Installation d'un mobil home PMR :
- Cette acquisition facilitera la location aux personnes en situation de handicap. Le mobil home IRM Life installé sur l'emplacement n°2 face à l'aire de jeux comprend 2 chambres sur 30 m<sup>2</sup>.  
Il reste encore la création d'une terrasse de 15 m<sup>2</sup> avec rampe et un stationnement facilement accessible aux fauteuil.  
Il sera opérationnel à compter de fin mai 2024.



- Retrait de 4 mobil homes usagés ne permettant plus l'accueil des ouvriers et encore moins des touristes (les emplacements ayant une chape béton, cela permettra plus facilement l'accueil des camping-car en cas de mauvais temps, sachant que cette clientèle est croissante)

Concernant les résidents de mobil home. Il ne sera toujours plus possible de prendre de nouveaux clients. En cas de départ d'un résident actuel avec son hébergement, le camping se réserve le droit de conserver la parcelle pour développer son activité interne. A ce jour leur nombre est descendu à 10.

**2.6 La restauration et le bar :**

Depuis plusieurs années, le bar ainsi que le snack se font à divers endroits du bâtiment d'accueil : à l'intérieur de la salle, sur la terrasse à l'avant du bâtiment ainsi que sous la toile stretch Soboya au niveau de la terrasse arrière entre piscine et chapiteau.

Depuis juillet 2021 et tous les jeudis soirs de l'été, un Food truck de crêpes et galettes s'est installé sur le camping à proximité de la piscine pour proposer une variation de repas autre que notre carte. Nous réitérerons cette prestation pour 2024.





Quant aux prestations mises en place depuis plusieurs années, elles seront maintenues mais avec des prix revus à la hausse à cause de l'augmentation des matières premières chez les fournisseurs :

- Les pains et viennoiseries,
- Les formules petits déjeuners (sur place à l'accueil ou à emporter dans les hébergements d'étape),
- Les paniers repas pour la Loire à Vélo,
- Le snack avec une restauration rapide (burgers, pizza, croque-Monsieur, hot Dog, steak-frites, ...),
- Des desserts (fondants au chocolat, tartelette tatin, macarons, fromage blanc...),
- Les goûters (crêpe, gâteaux, glaces, cookies et donuts...),
- Repas à thème avec traiteur ou fabrication maison (paëlla, rougaille, tartiflette, moules frites... voir des cocktails dinatoires),
- Les apéritifs de bienvenue du dimanche midi avec tapas, fromage, rillettes de poisson,
- Le bar avec la licence IV.



En complément de notre activité d'hôtellerie de plein air, la location de chapiteau pour des événements familiaux (anniversaire, cousinade, retraite, baptême, retour mariage...), culturels ou sportifs, séminaires ou réunions professionnelles continue de battre des records en 2023 au niveau des réservations. Cette prestation peut être accompagnée d'un repas réalisé par le camping mais les clients se sont orientés principalement sur des buffets froids moins coûteux que des prestations complètes.

Pour 2024, les chapiteaux sont quasi complets de la mi-avril à début octobre. A ce jour, il ne reste que 2 dates de disponible sur les week-end de la saison et j'ai déjà des options de posés pour 2025.

#### Les réalisations ou perspectives 2024 :

Une seule nouveauté est prévue à ce jour, une machine à panini et à tacos.



#### 3. Compte rendu financier :

Je vous prie de trouver en pièce jointe le bilan comptable pour l'année 2023 établi par le cabinet TGS France avec un chiffre d'affaire de 321 K€ HT.

Ce résultat montre une légère baisse de 1,46 % soit 4732 €uros de moins par rapport à 2022.

Il s'agit de ma 2<sup>ème</sup> meilleure année depuis le rachat de la SARL ESTIVANCE.

L'année 2023 s'est pourtant commencé par une fermeture non programmée avec les travaux de remise en état du réseau électrique avec un manque à gagner de 20 K€ sur le 1<sup>er</sup> trimestre et une quasi non location sur novembre et décembre à cause des prix de l'énergie.

Malgré tout, le résultat net est négatif et compréhensible aux vues des énormes charges d'électricité (près de 400 % d'augmentation sur 2023 sans la prise en compte des prix en hiver) ainsi que l'augmentation des charges sociales de +17% (liées aux 2 embauches en CDI et la nécessité d'avoir plus de personnel sur l'été). En effet réaliser un CA identique sur 8 mois au lieu de 12 ne se fait pas sans recrutement.

De ce fait, j'ai perdu 1/3 de ma rémunération pour ne pas mettre en danger ma société. Cependant, se rémunérer 15 K€ pour le temps passé me laisse amer.

2024 s'annonce à priori comme 2023 avec un bon taux de remplissage pour tous les week-end de mai, juin et septembre avec la location complémentaire des chapiteaux.

A l'heure actuelle, comme pour l'année passée, près de 45% des mobil homes sont en réservation pour l'été 2024 (entre le 7 juillet et le 31 août). Toutes les options sont actuellement validées. Par contre, depuis début avril, on constate un léger ralentissement des appels pour les vacances de juillet-août.

#### Conclusion

Comme à mon habitude, je profite des mois plus creux pour toujours me perfectionner. En 2023 et début 2024, j'ai effectué les formations suivantes :

- Cession d'allemand avec 32h de cours,
- Formation de management,
- Apprentissage personnel sur CANVA.

Je souhaite, comme les années précédentes, encore et encore, continuer à développer les services et prestations en fonction des idées qui me viennent au fur et à mesure de mon expérience sur le site, des suggestions des clients et des diverses rencontres que je peux faire au cours de l'année (des formations organisées par la FRHPA – Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air –, des visites de salons professionnels, ou des rencontres entre confrères, le bureau de l'Espace Tourisme et Loisirs du Pays d'Anceis, Loire-Atlantique Développement pour la Loire à Vélo et Vignobles et Découverte, Camping Qualité avec ses webinaires...).

Cependant, avec la fin de la DPS prévue dans un an, et ne connaissant pas mon avenir, je reste inquiète pour la suite. Surtout que je veux poursuivre cette activité professionnelle qui me rend pleinement comblée et heureuse (mais à contrario soudeuse par tous les désagréments rencontrés, par l'incertitude de mon avenir professionnel et cela va de soit mon avenir personnel également).



**VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE**

## **SIGNATURE ÉLECTRONIQUE**

Mon moral est une fois de plus mis à mal au vu de l'état des comptes de la société alors que l'activité continue de grandir et tous les ans le CA évolue. Il me paraît important de signaler une nouvelle impossibilité malgré une très bonne année 2023 de s'attribuer une prime de fin d'année et par conséquent de vivre correctement de tout le travail accompli.  
Il faut revoir ensemble la possibilité de fermer le site sur les 3 mois les plus froids de l'année à savoir sur la période hivernale de mi-décembre à mi-mars.

Je reste persuadée que ce camping a encore, de grosses perspectives d'évolution, avec toujours pleins d'idées en tête pour aller dans ce sens et en apportant des progrès sur les économies d'énergie. Et afin de jour pleinement et sereinement du site et pour le bon déroulement de l'entreprise dans les années à venir, certains travaux sont toujours à prévoir :

- La remise en état des sanitaires devient urgente (obligation de les refaire pour 2026 au plus tard sinon je perds mes 3 étoiles),
- L'étanchéité des toitures et l'isolation des plafonds dans les sanitaires (l'eau rouillée tombée des hublots commence à tacher le sol avec des auréoles de couleur douteuse,
- Aménagement des sanitaires de l'accueil avec une douche PMR fonctionnelle et propre.

Pour finir, malgré ces points négatifs, j'ai réussi à obtenir le label Camping Qualité. Cependant, comme vous pourrez le constater précédemment sur ce rapport, les % au niveau de la propreté sont justes et ce à cause de l'état général des sanitaires et cela deviendrait un gros souci de communication avec les clients qui pour certains refusent de rester séjourner chez nous.

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paragraphe de chacune des pages**.

*Les Portes reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Portes renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.*

*Les Portes conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Portes (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.*

*Les Portes reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Portes, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.*

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Signé le 08/04/2024

Signé le 08/04/2024

*Emmanuelle ROBINEAU*

*Christine LE ROUZIC*

par Emmanuelle ROBINEAU

par Christine LE ROUZIC

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

**S.A.R.L. ESTIVANCE**

180 RUE RENE URIEN

44150 ANCENIS

Camping

**COMPTES ANNUELS**

**31/12/2023**



EXPERTISE COMPTABLE

**78 Place Maurice Gailineau**

**44150 ANCENIS ST GERON**

02 51 14 01 98

[ancenis@tgs-france.fr](mailto:ancenis@tgs-france.fr)

[www.tgs-france.fr](http://www.tgs-france.fr)

## Sommaire

<b>PRESENTATION</b>	<b>1</b>
Présentation de l'entreprise	2
Chiffres clés de l'entreprise	3
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>4</b>
Attestation de présentation des comptes	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat 1/2	8
Compte de Résultat 2/2	9
Dispense annexe	10
<b>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</b>	<b>11</b>
Détail de l'Actif	12
Détail du Compte de Résultat	14
<b>DOCUMENTS DE GESTION</b>	<b>18</b>
Analyse des marges	19
Solides Intermédiaires de Gestion	20
Ventilation du chiffre d'affaires	21
Détail des Solides Intermédiaires (Activité mixte)	22
Détermination de la Capacité d'AutoFinancement	26
Détermination de la Capacité d'AutoFinancement	27
Tableau de Financement	28
Tableau de Financement	29
Analyse fonctionnelle du bilan	30
Bilans comparatifs et graphiques	31
Emprunts: Etat prévisionnel	32

## Sommaire

<b>IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS</b>	<b>33</b>
Immobilisations: Edition des dotations	34
Immobilisations: Etat des sorties	42
Immobilisations: Liste des acquisitions	43
Immobilisations: Edition du plan d'amortissement	45
<b>DOCUMENTS FISCAUX</b>	<b>49</b>
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	50
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	51
BIC - Déclaration 2065 Bissuite - Impôt sur les Sociétés	52
BIC-RS 2033 A - Bilan	53
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	54
2033B - Divers à réintégrer	55
2033B - Divers à déduire	56
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	57
2033C - Détail du cadre III, plus & moins valeurs	58
BIC-RS 2033 D - Provisions Défisits	59
2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer	60
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	61
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1	62
BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1	63
2069RCI - Réductions et crédits d'impôt	64

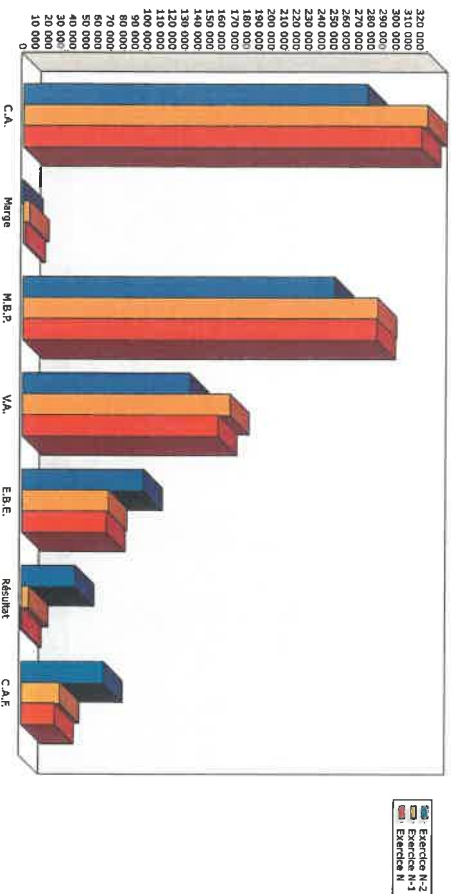
## Présentation de l'entreprise

## PRESENTATION

<b>Raison sociale</b>	S.A.R.L. ESTVANCE
<b>Activité</b>	Camping
<b>Catégorie fiscale</b>	BIC - JS
<b>Régime fiscal</b>	Réel normal <input type="checkbox"/> Réel simplifié <input checked="" type="checkbox"/> Super simplifié <input type="checkbox"/>
<b>Siret</b>	410 643 852 0065
<b>Code NAF</b>	5530Z

## Chiffres clés de l'entreprise

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	NN-1	31/12/2021
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	321 367,51	326 119,59	(4 752,08)	-1,46	276 927,28
Marge commerciale	2 310,08	5 109,57	(2 799,49)	-54,79	(2 188,53)
% sur vente de marchandises	6,57	12,76			-8,83
Marge brute de production	286 264,67	286 078,43	(186,24)	-0,28	251 271,88
% sur production	89,66	100,00			99,85
Valeur ajoutée	167 689,74	167 899,71	(209,97)	-0,08	135 072,15
% sur CA	49,07	51,48			48,78
Excédent brut d'exploitation	87 595,95	69 264,02	18 331,93	26,32	97 676,88
% sur CA	21,03	21,24	(0,21)	-0,98	35,27
Résultat net comptable	(1 804,89)	5 287,00	(7 091,89)	-134,07	42 550,26
% sur CA	-0,56	1,62			15,37
Capacité d'autofinancement	28 515,62	30 345,11	(1 829,49)	-12,62	65 754,35
Besoin en fonds de roulement	(37 886,99)	(33 327,21)	(4 559,78)	13,68	(24 384,84)
Nombre de jours de CA	(42,44)	(36,79)			(31,70)
<b>Rotations (en jours)</b>					
- Stock marchandises	20,64	20,25			27,84
- Stock produits fins					
- Crédit fournisseurs	129,75	128,64			85,51
- Crédit clients					



Mission de présentation

## COMPTES ANNUELS

Mission de présentation

## Attestation de présentation des comptes

## Bilan Actif

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise S.A.R.L. ESTIVANCE relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	208 771	euros
Chiffre d'affaires :	321 368	euros
Résultat net comptable :	-1 805	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANGENIS ST GERON  
Le 08/04/2024

Signature  
Christine LE ROUZIC

### COMPTES DE REGULARISATION

Frais d'émission d'emprunt à évaluer (N)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>471 638,83</b>	<b>262 868,16</b>	<b>208 770,77</b>	<b>235 934,70</b>

### ACTIF CIRCULANT

<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	16 233,73		16 233,73	13 637,62
Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES</b>				
Charges constatées d'avance	59 883,45		59 883,45	66 767,21
	21 806,62		21 806,62	21 497,23
<b>TOTAL (III)</b>	<b>99 851,84</b>		<b>99 851,84</b>	<b>123 748,39</b>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>371 787,28</b>	<b>262 868,16</b>	<b>108 919,13</b>	<b>114 586,31</b>

### ACTIF IMMOBILISE

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Capital souscrit non appelé (1)				
Frais de débaillement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	1 219,00		1 219,00	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques mat. et outillage indus.	91 818,07	48 566,35	43 251,72	45 534,71
Autres immobilisations corporelles	278 750,22	213 082,81	65 667,41	68 051,60
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

## Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	10 061,64	10 061,64
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	1 006,16	1 006,16
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	62 828,32	75 531,32
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1 804,69)</b>	<b>5 297,00</b>
Subventions d'investissement	1 320,00	2 000,00
Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>73 411,43</b>	<b>83 896,12</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 504,16	71 130,19
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 183,72	68 273,05
Dettes fiscales et sociales	5 947,80	196,77
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	723,68	1 838,67
Autres dettes		
Produits constatés d'avenue (1)		
<b>Total des dettes</b>	<b>135 359,34</b>	<b>141 438,58</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>208 770,77</b>	<b>235 334,70</b>
(1) Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 804,69)	5 297,00
(2) Dettes et produits constatés d'avenue à moins d'un an	106 218,80	95 773,18
(3) Dont emprunts bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## Compte de Résultat

	1/2		31/12/2023	31/12/2022
	France	Hors France	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises	35 137,14		35 137,14	40 043,16
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	286 230,37		286 230,37	286 076,43
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>321 367,51</b>		<b>321 367,51</b>	<b>326 119,59</b>
Production stockée				
Production immobilisée				500,00
Subventions d'exploitation				2 530,83
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 718,00	19,50
Autres produits			36,18	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>325 121,69</b>		<b>325 121,69</b>	<b>329 189,92</b>
Achats de marchandises			32 908,67	34 720,09
Variation de stock			(81,51)	213,50
Achats de matières et autres approvisionnements			965,70	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			129 875,01	125 817,12
Impôts, taxes et versements assimilés			3 215,37	17 639,74
Salaires et traitements			85 816,47	75 004,53
Charges sociales du personnel			4 759,95	6 491,42
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			28 993,78	25 728,11
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges			39 677,86	38 569,90
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>326 171,20</b>	<b>324 194,41</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 049,51)</b>	<b>4 985,51</b>



## Compte de Résultat

2/2

	31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 049,51)</b>	<b>4 985,51</b>
Opéra. comm.		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Des participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	6,23	12,07
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>6,23</b>	<b>12,07</b>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (4)	1 484,88	1 157,58
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 484,88</b>	<b>1 157,58</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(1 458,65)</b>	<b>(1 145,51)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(2 508,16)</b>	<b>3 840,00</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	690,00	690,00
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>690,00</b>	<b>690,00</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6,53	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	673,47	690,00
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>679,99</b>	<b>690,00</b>
PARTICIPATION DES SALARIES	(30,00)	(777,00)
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>325 807,92</b>	<b>329 881,98</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>327 612,61</b>	<b>324 884,98</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 804,69)</b>	<b>5 297,00</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## Dispense Annexe Comptable

L'annexe comptable n'a plus à être établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au Régime Simplifié d'imposition.

- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan 350 000 €
- Chiffre d'affaires 700 000 €
- Nombre de salariés 10

(ordonnance 2014-86 du 30/01/2014 prise dans le cadre de la loi d'habilitation n°2014-1 du 2 janvier 2014)

## Détail de l'Actif

	01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>TOTAL II - Actif immobilisé NET</b>	<b>109 919,13</b>	52,17	<b>111 599,31</b>	47,42	<b>(2 687,18)</b>	-2,39
<b>Concessions brevets et droits similaires</b>						
20500000	Site internet	1 219,00	0,58	1 219,00	0,52	
28050000	Amort. site internet	(1 219,00)	-0,52	(1 219,00)	-0,52	
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>						
21540000	Matériel industriel	43 251,72	20,72	45 534,71	19,35	(2 282,99)
28154000	Amort. matériel industriel	(48 566,35)	-23,28	(42 782,00)	-18,18	(5 784,35)
<b>Autres immobilisations corporelles</b>						
21810000	Agencement divers	65 897,41	31,45	66 051,60	28,07	(364,19)
21820000	Matériel de transport	240 025,64	114,97	231 371,51	98,32	8 654,33
21830000	Matériel de bureau	9 525,55	4,56	9 525,55	4,05	
21840000	Mobilier	7 940,40	3,89	5 998,10	2,55	1 942,30
28181000	Amort. agencements divers	(187 395,01)	-90,78	(22 495,45)	9,56	(1 237,02)
28182000	Amort. matériel de transport	(9 525,55)	-4,56	(180 274,37)	-78,60	(7 120,64)
28183000	Amort. matériel de bureau info	(6 460,29)	-3,00	(8 231,42)	-3,50	(1 294,13)
28184000	Amort. mobilier	(9 701,96)	-4,75	(5 998,10)	-2,55	(462,19)
						(866,84)
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>99 951,84</b>	47,93	<b>123 749,39</b>	52,58	<b>(23 896,75)</b>	-19,31
<b>Marchandises</b>						
37000000	Stock de marchandises	1 927,84	0,92	1 846,33	0,78	81,51
		1 927,84	0,92	1 846,33	0,78	81,51
<b>Autres créances</b>						
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	16 239,73	7,78	13 637,62	5,79	2 598,11
40960000	Fournisseurs	2 056,99	0,99	1 96,75	0,08	(196,75)
42879000	Conisations Urssaf à recevoir	1 271,27	0,61	1 164,47	0,49	106,80
44400000	Eat, impôts sur les sociétés	1 399,00	0,67	1 399,00	0,65	
44566000	TVA déductible	819,00	0,39	1 996,00	0,85	(1 177,00)
44567000	Crédit de TVA à reporter	2 524,12	1,21	6 427,00	2,73	(3 902,88)
44571400	TVA collectée à 20%	3 706,00	1,78	1 496,00	0,64	2 210,00
44571500	TVA collectée à 5,5%	882,44	0,42	18,13	0,01	864,31
44571800	TVA collectée à 10%	1,85	0,01	65,32	0,03	(63,47)
44586000	TVA s/électron parvenues	297,10	0,14	231,78	0,09	65,32
45510000	C/C 2ER Financière SARL	3 230,95	1,55	2 273,95	0,97	957,00
		45,02	0,02			45,02
<b>Disponibilités</b>						
51220000	CCO	59 893,45	28,68	66 787,21	38,87	(26 893,76)
51221000	CCO CAT	43 553,83	20,88	51 443,82	21,88	(7 889,99)
51230000	CCO compte Tempo	11 047,62	5,29	30 042,95	12,77	(18 995,33)
53000000	Caisse	5 188,06	2,46	5 188,06	2,20	
		93,94	0,04	93,94	0,04	
<b>Charges constatées d'avance</b>						
48600000	Charges constatées d'avance	21 806,82	10,45	21 497,23	9,13	309,59
		21 806,82	10,45	21 497,23	9,13	309,59
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>208 770,77</b>	100,00	<b>235 334,70</b>	100,00	<b>(26 563,93)</b>	-11,36





## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6,53</b>				<b>6,53</b>	
<b>Dotations excep. aux amortissements et aux provi</b>	<b>6,53</b>				<b>6,53</b>	
68710000 Dot.except.amort.Immvs corporelles	6,53				6,53	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>673,47</b>	0,21	<b>680,00</b>	0,21	<b>(6,53)</b>	-0,96
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(30,00)</b>	-0,01	<b>(777,00)</b>	-0,24	<b>747,00</b>	86,14
69500000 Impôts sur les sociétés			1 016,00	0,31	(1 016,00)	-100,00
69910000 Crédit d'impôt formation			(443,00)	-0,14	443,00	100,00
69910100 Réduction d'impôts mécénat	(30,00)	-0,01	(1 350,00)	-0,41	1 320,00	97,78
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1 804,89)</b>	-0,58	<b>5 297,00</b>	1,62	<b>(7 101,89)</b>	-134,07

## DOCUMENTS DE GESTION

## Analyse des marges

	01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00	Ecarte	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
<b>ACTIVITE COMMERCIALE</b>						
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>35 137,14</b>	100,00	<b>40 043,16</b>	100,00	<b>(4 906,02)</b>	-12,25
Achats de marchandises	32 908,57	93,86	34 720,09	86,71	(1 811,52)	-5,22
Variation stocks de marchandises	(81,51)	-0,23	213,50	0,53	(295,01)	-138,18
<b>Total des achats revendus</b>	<b>32 827,06</b>	93,43	<b>34 933,59</b>	87,24	<b>(2 106,53)</b>	-6,03
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>	<b>2 310,08</b>	6,57	<b>5 109,57</b>	12,76	<b>(2 799,49)</b>	-54,79
<b>ACTIVITE DE PRODUCTION</b>						
<b>Production vendue (et services)</b>	<b>286 230,37</b>	100,00	<b>286 076,43</b>	100,00	<b>153,94</b>	0,05
Production stockée						
Production immobilisée						
<b>Production de la période</b>	<b>286 230,37</b>	100,00	<b>286 076,43</b>	100,00	<b>153,94</b>	0,05
Achats de matières premières	965,70	0,34	965,70			
Variation de stocks de matières						
Achats de sous-traitance directe						
<b>Total des achats consommés</b>	<b>965,70</b>	0,34	<b>965,70</b>			
<b>MARGE SUR COUT DES MATIERES</b>	<b>285 264,67</b>	99,66	<b>286 076,43</b>	100,00	<b>(811,76)</b>	-0,28

### SYNTHESE DE L'ACTIVITE

Ventes de marchandises	35 137,14	10,83	40 043,16	12,28	(4 906,02)	-12,25
Production de la période	286 230,37	89,07	286 076,43	87,72	153,94	0,05
<b>ACTIVITE DE LA PERIODE</b>	<b>321 367,51</b>	100,00	<b>326 119,59</b>	100,00	<b>(4 752,08)</b>	-1,46
Marge commerciale	2 310,08	0,72	5 109,57	1,57	(2 799,49)	-54,79
Marge sur coût des matières	286 264,67	89,77	286 076,43	87,72	(811,76)	-0,28
<b>MARGE SUR MATIERES ET ACHATS</b>	<b>287 574,75</b>	89,48	<b>291 186,00</b>	89,20	<b>(3 611,25)</b>	-1,24

## Solde Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00	Ecarte	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>321 367,51</b>	100,00	<b>326 119,59</b>	100,00	<b>(4 752,08)</b>	-1,46
Ventes de marchandises	35 137,14	10,83	40 043,16	12,28	(4 906,02)	-12,25
Achats de marchandises	32 908,57	93,86	34 720,09	86,71	(1 811,52)	-5,22
Variation stocks de marchandises	(81,51)	-0,23	213,50	0,53	(295,01)	-138,18
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>	<b>2 310,08</b>	0,57	<b>5 109,57</b>	12,76	<b>(2 799,49)</b>	-54,79
Production vendue	286 230,37	89,07	286 076,43	87,72	153,94	0,05
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>286 230,37</b>	89,07	<b>286 076,43</b>	87,72	<b>153,94</b>	0,05
- Achats stocks approvisionnement	965,70	0,34	965,70			
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	<b>285 264,67</b>	99,66	<b>286 076,43</b>	100,00	<b>(811,76)</b>	-0,28
<b>MARGES (Commerciale + Production)</b>	<b>287 574,75</b>	99,48	<b>291 186,00</b>	89,29	<b>(3 611,25)</b>	-1,24
- Achats non stockés (c)	53 787,77	16,74	39 014,08	11,96	14 773,69	37,87
- Autres charges externes (c)	76 087,24	23,68	84 272,21	25,84	(8 184,97)	-9,71
<b>CONSUMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>	<b>130 840,71</b>	40,71	<b>123 286,29</b>	37,50	<b>7 554,42</b>	6,13
<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)</b>	<b>157 899,74</b>	49,07	<b>167 899,71</b>	51,46	<b>(10 199,97)</b>	-6,08
+ Subventions d'exploitation			500,00	0,15	(500,00)	-100,00
- Impôts, taxes sur rémunérations	795,67	0,24	594,04	0,18	201,63	34,52
- Autres impôts et taxes	2 429,70	0,76	17 055,70	5,23	(14 626,00)	-84,75
- Salaires et traitements	82 098,47	25,55	75 004,53	23,00	7 093,94	9,46
- Charges sociales	4 799,95	1,49	6 491,42	1,99	(1 691,47)	-26,08
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>67 595,85</b>	21,03	<b>69 264,02</b>	21,24	<b>(1 678,07)</b>	-2,42
+ Reprises sur amortissements et provisions			36,18	0,01	19,50	16,68
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation			28 993,78	9,02	25 728,11	7,89
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	39 677,86	12,35	38 589,90	11,83	1 107,96	2,87
- Autres charges de gestion courante						
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 049,51)</b>	-0,33	<b>4 985,51</b>	1,53	<b>(6 035,02)</b>	-121,05
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	6,23		12,07		(5,84)	-48,38
- Charges financières	1 464,88	0,46	1 157,88	0,35	307,00	26,65
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(2 508,16)</b>	-0,78	<b>3 840,00</b>	1,18	<b>(6 348,16)</b>	-165,32
Produits exceptionnels	690,00	0,21	690,00	0,21		
- Charges exceptionnelles	6,53				6,53	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>673,47</b>	0,21	<b>690,00</b>	0,21	<b>(16,53)</b>	-2,46
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(30,00)	-0,01	(777,00)	-0,24	747,00	96,14
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 804,69)</b>	-0,56	<b>5 297,00</b>	1,62	<b>(7 101,69)</b>	-134,07

## Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
<b>Ventes de marchandises</b>			
Production vendue de biens	35 137,14		35 137,14
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	288 230,37		288 230,37
<b>TOTAL</b>	<b>321 367,51</b>		<b>321 367,51</b>

## Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00	Variations
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois	%
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>321 367,51</b>	100,00	<b>326 119,59</b>	100,00	<b>(4 752,08)</b>
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>35 137,14</b>	10,93	<b>40 043,16</b>	12,28	<b>(4 906,02)</b>
Ventes snack à 5,5%	3 922,66	1,22	6 436,77	1,97	(2 514,11)
Ventes repas à 10%	7 650,79	2,38	5 097,83	1,58	2 552,96
Ventes repas à 20%	4 776,71	1,48	4 776,71		0
Ventes boulangerie à 5,5%	1 094,67	0,34	3 709,36	1,15	(2 614,69)
Ventes boulangerie à 10%	4,09		2 247,67	0,69	(2 243,58)
Ventes boulangerie à 20%	339,86	0,11	2 385,97	0,73	(1 946,11)
Ventes bar à 5,5%	108,82	0,03	1 887,58	0,58	(1 778,76)
Ventes bar à 10%	1 537,49	0,48	2 361,85	0,72	(824,36)
Ventes bar à 20%	6 804,58	2,12	2 026,84	0,62	4 777,74
Boulangeries à 5,5%	5 198,11	1,61	6 293,42	1,93	(1 095,31)
Prestations soirées à 20%			11 305,83	3,47	(11 305,83)
<b>Achats de marchandises</b>	<b>32 808,57</b>	86,86	<b>34 720,08</b>	86,71	<b>(1 911,52)</b>
Achats à 5,5%	22 014,05	62,85	22 140,03	55,20	(125,98)
Achats à 20%	5 336,82	15,19	5 414,15	13,32	(77,33)
Achats boissons à 5,5%	2 269,69	6,46	3 089,40	7,72	(819,71)
Achats boissons à 20%	3 939,51	11,21	4 464,78	11,15	(525,27)
Avoirs et remises	(651,50)	-1,95	(388,27)	-0,97	(263,23)
<b>Variation de stocks de marchandises</b>	<b>(81,51)</b>	-0,23	<b>213,50</b>	0,53	<b>(295,01)</b>
Variation stock de marchandises	(81,51)	-0,23	213,50	0,53	(295,01)
<b>Marge commerciale</b>	<b>2 310,08</b>	6,57	<b>5 109,57</b>	12,76	<b>(2 799,49)</b>
<b>Production vendue</b>	<b>288 230,37</b>	89,07	<b>288 078,43</b>	87,72	<b>151,94</b>
Locations emplacements nus à 10%	78 573,22	24,45	114 154,63	35,00	(35 581,41)
Locations campsite à 10%	5 536,97	1,72	6 917,23	2,12	(1 380,26)
Locations coco sweet à 10%	21 210,92	6,60	13 759,95	4,22	7 450,97
Locations mobiles-homes à 10%	129 782,42	40,38	130 257,98	39,94	(475,56)
Locations Metal à 10%	6 962,67	2,17	5 785,64	1,77	1 177,03
Locations chapiteau à 10%	1 870,26	0,58	1 849,17	0,57	21,09
Locations chapiteau à 20%	6 402,57	1,99	5 748,64	1,76	653,93
Prestations camping à 20%	4 277,62	1,33	2 503,74	0,77	1 773,88
Prestations camping à 10%	11 612,78	3,61	11 612,78		0
Prestations laverie à 20%	16 682,54	5,18	16 682,54		0
Prestations délégation à 20%	1 280,90	0,40	1 280,90		0
Produits des activités annexes	2 079,17	0,65	5 021,23	1,54	(2 942,06)
	8,33		78,22	0,02	(69,89)
<b>Production de l'exercice</b>	<b>286 230,37</b>	89,07	<b>286 078,43</b>	87,72	<b>151,94</b>
<b>Achats stockés approvisionnement</b>	<b>985,70</b>	0,34	<b>985,70</b>		<b>0</b>
Achats accessoires locations	985,70	0,34	985,70		0
<b>Marge brute de production</b>	<b>285 284,67</b>	89,86	<b>286 078,43</b>	100,00	<b>(811,76)</b>
<b>MARGES ( Commerciale + Production )</b>	<b>287 574,75</b>	89,46	<b>291 186,00</b>	89,26	<b>(3 611,25)</b>
<b>Achats non stockés matières et fournitures</b>	<b>53 787,77</b>	16,74	<b>39 014,08</b>	11,88	<b>14 773,69</b>
Electricité	22 428,52	6,98	4 681,29	1,44	17 747,23
Eau	9 489,07	2,96	11 299,45	3,46	(1 810,38)
Gaz	5 364,75	1,67	5 547,41	1,70	(182,66)
Combustibles			240,88	0,07	(240,88)
Carburant	870,35	0,27	699,81	0,21	170,54





## Détail des Soldes Intermédiaires (Activité mixte)

	01/01/2023	12,00	01/01/2022	12,00	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>673,47</b>	<b>0,21</b>	<b>690,00</b>	<b>0,21</b>	<b>(16,53)</b>	<b>-0,96</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(30,00)</b>	<b>-0,01</b>	<b>(777,00)</b>	<b>-0,24</b>	<b>747,00</b>	<b>98,14</b>
Impôts sur les sociétés			1 016,00	0,31	(1 016,00)	-100,0
Crédit d'impôt formation			(443,00)	-0,14	443,00	100,00
Réduction d'impôts mécénat	(30,00)	-0,01	(1 350,00)	-0,41	1 320,00	97,78
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1 804,59)</b>	<b>-0,96</b>	<b>5 297,00</b>	<b>1,82</b>	<b>(7 101,59)</b>	<b>-134,0</b>

## Détermination de la capacité d'autofinancement

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
<b>Excédent (ou Insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</b>	67 595,95	69 264,02	97 675,98
+ Transferts de charges (d'exploitation)			
+ Autres produits (d'exploitation)	36,18	19,50	25,79
- Autres charges (d'exploitation)	39 677,86	39 569,90	31 439,73
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	6,23	12,07	27,55
- Charges financières	1 464,89	1 157,58	991,14
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices	(30,00)	(777,00)	(455,00)
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>29 516,62</b>	<b>30 346,11</b>	<b>65 754,35</b>

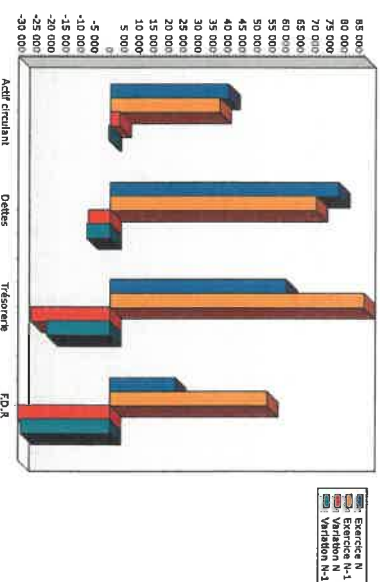
## Détermination de la capacité d'autofinancement

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat net</b>	12,00	12,00	12,00
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 804,69)	5 297,00	42 650,25
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	29 000,31	25 728,11	23 884,10
+/- Plus ou moins values de cessions			
- Subventions d'investissement rattachées au résultat	680,00	680,00	(720,00)
<b>= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>28 516,62</b>	<b>30 345,11</b>	<b>65 754,35</b>

## Tableau de Financement

	Etat en valeurs brutes			
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks	1 846,33	1 927,84	81,51	(213,50)
Clients				
Autres créances	35 134,85	38 040,35	2 905,50	(519,76)
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>36 981,18</b>	<b>39 968,19</b>	<b>2 987,01</b>	<b>(733,26)</b>
<b>DETTES A COURT TERME</b>				
Fournisseurs	68 273,05	71 183,72	(2 910,67)	(25 895,34)
Fournisseurs d'immobilisations				
Autres dettes	2 035,34	6 671,46	(4 636,12)	17 686,23
<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>70 308,39</b>	<b>77 855,18</b>	<b>(7 546,79)</b>	<b>(8 209,11)</b>
<b>BESOIN EN FOND DE ROULEMENT</b>	<b>(33 327,21)</b>	<b>(37 886,99)</b>	<b>(4 559,78)</b>	<b>(8 842,37)</b>
<b>TRESORERIE</b>				
Disponible	86 767,21	59 883,45	(26 883,76)	(21 554,61)
Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>86 767,21</b>	<b>59 883,45</b>	<b>(26 883,76)</b>	<b>(21 554,61)</b>
<b>FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>53 440,00</b>	<b>21 996,46</b>	<b>(31 443,54)</b>	<b>(30 496,96)</b>

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimés en négatif

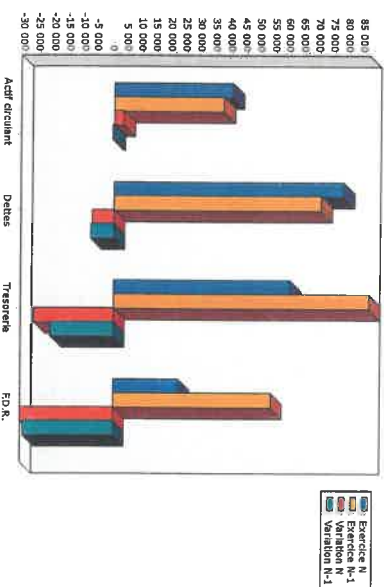


Actif circulant Dettes Trésorerie F.D.R.

## Tableau de Financement

	Etat en valeurs nettes		Emplois/Ressources		Emplois/Ressources	
	31/12/2023	31/12/2022	Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks	1 846,33	1 927,84			81,51	(213,50)
Clients						
Autres créances	35 134,95	38 040,35			2 905,50	(519,76)
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>36 981,18</b>	<b>39 968,19</b>			<b>2 987,01</b>	<b>(733,26)</b>
<b>DETTES A COURT TERME</b>						
Fournisseurs	68 273,05	71 183,72			(2 910,67)	(25 895,34)
Fournisseurs d'immobilisations						
Autres dettes	2 035,34	6 671,46			(4 636,12)	17 686,23
<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>70 308,39</b>	<b>77 855,18</b>			<b>(7 546,79)</b>	<b>(8 209,11)</b>
<b>BESON EN FOND DE ROULEMENT</b>	<b>(33 327,21)</b>	<b>(37 886,99)</b>			<b>(4 559,78)</b>	<b>(8 942,37)</b>
<b>TRESORERIE</b>						
Disponible	86 767,21	59 883,45			(26 883,76)	(21 554,61)
Comcours bancaires courants & soldes créditeurs de banque						
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>86 767,21</b>	<b>59 883,45</b>			<b>(26 883,76)</b>	<b>(21 554,61)</b>
<b>FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>53 440,00</b>	<b>21 986,46</b>			<b>(31 443,54)</b>	<b>(30 466,98)</b>

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

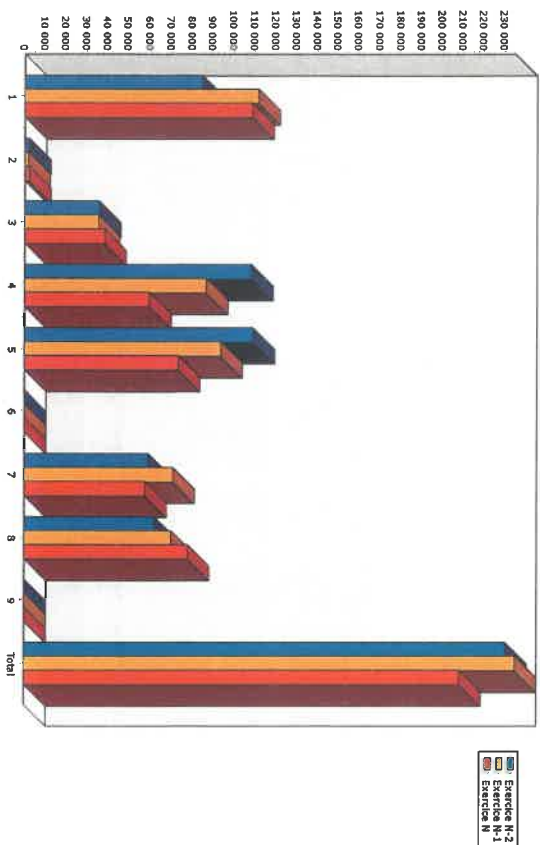


## Analyse fonctionnelle du bilan

	Etat en valeurs brutes		Variations	
	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
<b>EMPLOIS STABLES</b>				
Immobilisations incorporelles	1 219,00	1 219,00		
Immobilisations corporelles	370 568,29	357 707,32	12 860,97	3,60
Immobilisations financières				
Charges à répartir				
<b>Total emplois stables</b>	<b>371 787,29</b>	<b>358 926,32</b>	<b>12 860,97</b>	<b>3,58</b>
<b>RESSOURCES STABLES</b>				
Capital et réserves	73 896,12	66 599,12	(12 703,00)	-14,87
Résultat de résultat	262 868,16	247 340,01	(15 528,15)	6,28
Résultat	(1 804,69)	5 297,00	(7 101,69)	-134,07
Subventions investissements	1 320,00	2 000,00	(680,00)	-34,00
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges				
Comptes courants d'associés				
Emprunts et dettes assimilées	57 504,16	71 130,19	(13 626,03)	-18,16
<b>Total ressources stables</b>	<b>383 783,75</b>	<b>412 366,32</b>	<b>(18 582,57)</b>	<b>-4,51</b>
<b>FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>21 986,46</b>	<b>53 440,00</b>	<b>(31 443,54)</b>	<b>-59,84</b>
<b>EMPLOIS CIRCULANTS</b>				
Stocks de matières et marchandises	1 927,84	1 846,33	81,51	4,41
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés				
Effets escomptés	16 233,73	13 637,62	2 596,11	19,04
Autres créances d'exploitation	21 806,62	21 487,23	309,39	1,44
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>39 968,18</b>	<b>38 981,18</b>	<b>2 987,01</b>	<b>8,08</b>
<b>RESSOURCES CIRCULANTES</b>				
Avances reçues				
Fournisseurs et comptes rattachés	71 183,72	68 273,05	2 910,67	4,26
Dettes fiscales et sociales	5 947,80	196,77	5 751,03	N/S
Autres dettes	723,66	1 838,57	(1 114,91)	-40,64
Comptes de régularisation				
<b>Total du passif circulant</b>	<b>77 855,18</b>	<b>70 308,39</b>	<b>7 546,79</b>	<b>10,73</b>
<b>BESON EN FOND DE ROULEMENT</b>	<b>(37 886,99)</b>	<b>(33 327,21)</b>	<b>(4 559,78)</b>	<b>13,68</b>
Disponibilités	59 883,45	86 767,21	(26 883,76)	-30,88
Valeurs mobilières de placement				
<b>Total trésorerie active</b>	<b>59 883,45</b>	<b>86 767,21</b>	<b>(26 883,76)</b>	<b>-30,88</b>
Comcours bancaires				
Effets escomptés				
<b>Total trésorerie passive</b>	<b>59 883,45</b>	<b>86 767,21</b>	<b>(26 883,76)</b>	<b>-30,88</b>
<b>FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>21 986,46</b>	<b>53 440,00</b>	<b>(31 443,54)</b>	<b>-58,94</b>

## Bilans Comparatifs

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
1 - Immobilisations netes	84 682,99	111 586,31	108 919,13
2 - Valeurs d'exploitation	2 059,83	1 946,33	1 927,84
3 - Réalisable	35 654,61	35 134,85	38 040,35
4 - Disponible	108 321,82	88 767,21	59 883,45
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>230 719,25</b>	<b>235 334,70</b>	<b>208 770,77</b>
5 - Capital propre	109 279,12	93 896,12	73 411,43
6 - Provisions pour risques et charges			
7 - Emprunts à long et moyen terme	59 340,85	25,72	71 130,19
8 - Eligible à court terme	62 099,28	28,92	70 308,39
9 - Concours bancaires courants			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>230 719,25</b>	<b>235 334,70</b>	<b>208 770,77</b>



Mission de présentation

Désignation	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023		Exprimé en euros	
	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Période du 01/01/2026 au 31/12/2026
<b>Capital</b>				
Début de la période	71 130,19	57 504,16	29 140,54	10 597,04
Débloccages	14 000,00	0,00	0,00	0,00
Remboursements	27 626,03	28 363,62	18 543,50	7 100,60
Remboursements anticipés	0,00	0,00	0,00	0,00
Fin de la période	57 504,16	29 140,54	10 597,04	3 486,44
<b>Intérêts</b>				
Payés	880,12	657,18	385,89	190,80
Courus non échus début	16,20	32,48	20,47	12,57
Courus non échus fin	32,48	20,47	12,57	6,81
<b>Total</b>	<b>876,40</b>	<b>645,17</b>	<b>357,99</b>	<b>185,04</b>
<b>Assurances</b>				
Payées	604,76	608,40	448,49	165,69
Courus non échus début	13,63	14,80	14,80	3,03
Courus non échus fin	14,80	14,80	3,03	1,17
<b>Total</b>	<b>605,93</b>	<b>608,40</b>	<b>436,72</b>	<b>163,83</b>
<b>Commissions</b>				
Payées	0,00	0,00	0,00	0,00
Courus non échus début	0,00	0,00	0,00	0,00
Courus non échus fin	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges</b>				
Reste à court	1 482,33	1 253,57	794,71	348,87
Intérêts	1 293,51	636,33	270,44	79,64
Assurances	1 298,06	639,66	191,17	25,48
Commissions	0,00	0,00	0,00	0,00
Capital	57 504,16	29 140,54	10 597,04	3 486,44
<b>Total</b>	<b>60 045,73</b>	<b>30 416,53</b>	<b>11 058,65</b>	<b>3 601,56</b>
<b>Annuités</b>	<b>29 090,91</b>	<b>29 620,20</b>	<b>19 357,88</b>	<b>7 457,09</b>
				<b>3 687,12</b>

Edition des dotations

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Imprimé en euros

Numéro	Rég. Sec.	Désignation	Qté rest.	Fournisseur	Date Acquis.	Exprimé en euros		
Mode	Taux	Durée am.-mois	Date amort.	Valeur entrée Amort. début	Base	Dot. fiscale	Dérogatoire Amort. fin	VNC
<b>Compte 205000000</b>								
Site Internet								
B91100	0000 / 0000	HD Media Photo 30 caméras	1,00	HD Media	28/11/2019	1 219,00	1 219,00	0,00
L	33,33	03 - 00	28/11/2019			1 219,00		1 219,00
<b>Sous-total</b>								
						1 219,00	1 219,00	0,00
<b>Compte 215400000</b>								
Matériel industriel								
A10400	0000 / 0000	FRIGIFRE ELECTRIQUE 2 BACS	1,00		10/04/2001	816,52		0,00
L	20,00	05 - 00	10/04/2001			816,52		816,52
A31008	0000 / 0000	FRIGO BARS 2 PORTES	0,00		30/10/2003	688,02		0,00
L	20,00	05 - 00	30/10/2003			688,02		688,02
A50300	0000 / 0000	SECOHE LINEA WMYTAG	0,00		31/03/2005	1 500,00		0,00
L	20,00	05 - 00	31/03/2005			1 500,00		1 500,00
A90700	0000 / 0000	FOUR ELECTRIQUE 4 ANVILUX	1,00		02/07/2009	570,00		0,00
L	20,00	05 - 00	02/07/2009			570,00		570,00
A90800	0000 / 0000	REFRIGERATEUR ARISTON 398L	1,00		14/08/2009	617,89		0,00
L	20,00	05 - 00	14/08/2009			617,89		617,89
B00500	0000 / 0000	LAVE VAISSELLE SIEMENS	0,00		25/05/2010	841,13		0,00
L	20,00	05 - 00	25/05/2010			841,13		841,13
B00800	0000 / 0000	REFRIGERATEUR	1,00		03/09/2010	333,61		0,00
L	33,33	03 - 00	03/09/2010			333,61		333,61
B30800	0000 / 0000	PHOTOMETRE	0,00		14/08/2013	568,58		0,00
L	20,00	05 - 00	14/08/2013			568,58		568,58
B31700	0000 / 0000	LAVE LINDÉ	0,00		11/07/2013	2 200,00		0,00
L	20,00	05 - 00	11/07/2013			2 200,00		2 200,00
B40600	0000 / 0000	COUVERTURE PISCINE	0,00		18/09/2014	669,80		0,00
L	20,00	05 - 00	18/09/2014			669,80		669,80
B40700	0000 / 0000	CONGELATEUR	0,00		12/07/2014	540,83		0,00
L	20,00	05 - 00	12/07/2014			540,83		540,83
B40800	0000 / 0000	ROBOT COUPHIN	0,00		12/09/2014	1 200,00		0,00
L	20,00	05 - 00	12/09/2014			1 200,00		1 200,00
B50100	0000 / 0000	TV FULL HD	1,00		28/01/2015	498,00		0,00
L	33,33	03 - 00	28/01/2015			498,00		498,00
B50500	0000 / 0000	ENROULEUR RACHÈVE VERBA	1,00		07/05/2015	595,83		0,00
L	20,00	05 - 00	07/05/2015			595,83		595,83
B50900	0000 / 0000	TABLE HAUTE KAKIYAKI K17130	1,00		17/08/2015	374,17		0,00
L	33,33	03 - 00	17/08/2015			374,17		374,17
B50700	0000 / 0000	SONOBA 1020-RESENT FACADE	1,00		10/07/2015	579,25		0,00
L	20,00	05 - 00	10/07/2015			579,25		579,25
B50701	0000 / 0000	REFRIGERATEUR AMERSONIAN COMWEL	1,00		01/07/2015	750,00		0,00
L	20,00	05 - 00	01/07/2015			750,00		750,00
B71000	0000 / 0000	CACAO BALL 2 Mobilforma ALUX	1,00		20/10/2017	295,97		0,00
L	20,00	05 - 00	20/10/2017			295,97		295,97
B80400	0000 / 0000	Paninini Oulet compignieur	1,00		05/04/2018	513,33		0,00
L	20,00	05 - 00	05/04/2018			513,33		513,33
B80800	0000 / 0000	Selinox Oulet armoire 50x20x-	0,00		18/09/2018	1 300,00		0,00
L	33,33	03 - 00	18/09/2018			1 300,00		1 300,00
B81200	0000 / 0000	Vanneur 50 litres Camerone A2007	0,00		11/12/2018	800,00		0,00
L	33,33	03 - 00	11/12/2018			800,00		800,00

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS



Edition des dotations

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Table with columns: Numéro, Mode, Taux, Durée, Amort., Date amort., Reg. Sec., Désignation, Valeur entrée, Amort. début, Cte rest., Base, Fournisseur, Dot. fiscale, Date Acquis., Dérogatoire, Amort. fin, VNC. Contains multiple rows of financial data.

Edition des dotations

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Table with columns: Numéro, Mode, Taux, Durée, Amort., Date amort., Reg. Sec., Désignation, Valeur entrée, Amort. début, Cte rest., Base, Fournisseur, Dot. fiscale, Date Acquis., Dérogatoire, Amort. fin, VNC. Contains multiple rows of financial data.





Edition des dotations

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro	Reg. Sec.	Désignation	Date rest.	Fournisseur	Date Acquis.	Mode	Durée	Année	Mois	Date amort.	Valeur entrée	Amort. début	Base	Dot. fiscale	Dérogatoire	Amort. fin	VNC	
<b>Compte 21840000 Mobilier</b>																		
C00400	0000/0000	Canapé suite bar20 chaises	1,00	Canopai	30/04/2020	L	12,50	08	-00	30/04/2020	2 489,40	934,01	2 489,40	312,43		1 146,44	1 352,96	
C00601	0000/0000	Canapé suite bar	1,00	Canopai	18/06/2020	L	12,50	08	-00	18/06/2020	1 549,32	491,17	1 549,32	193,67		694,84	684,48	
C20203	0000/0000	8 tables+46 chaises+2 canapés**	1,00	MASATI	25/02/2022	L	12,50	08	-00	25/02/2022	4 124,74	438,25	4 124,74	515,59		983,84	3 170,90	
C20401	0000/0000	Tigeau 120 chaises+50 tables	1,00	Tigeau	29/04/2022	L	12,50	08	-00	29/04/2022	3 345,00	281,12	3 345,00	418,20		699,32	2 645,68	
C21200	0000/0000	Tables+20 chaises	1,00	MASATI	15/11/2022	L	12,50	08	-00	15/11/2022	3 111,24	17,28	3 111,24	388,91		400,19	2 705,05	
<b>Sous-total</b>																		
											22 485,45	8 535,12	22 485,45	2 103,86			10 533,58	11 556,47
<b>Sous-total Sorties</b>											1 237,02	1 237,02					0,00	0,00
<b>Sous-total Hors Sorties</b>											21 258,43	7 308,10	21 258,43	2 103,86			10 533,58	11 556,47
<b>Total</b>											385 259,45	247 340,01	385 259,45	28 993,78			276 340,32	108 919,13
<b>Total Sorties</b>											13 472,16	13 251,34	13 472,16	214,28			0,00	0,00
<b>Total Hors Sorties</b>											371 787,29	234 088,67	371 787,29	28 779,49			282 868,18	108 919,13

Etat des sorties

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exprimé en euros

Numéro	Reg. Sec.	Nature Immobilisation	Date acq.	Date sortie	Type sortie	Devise	Qté	Qté
Numéro P.C.I.	21840000	Matériel Industriel					Imm.	sortie
								V.N.C.
<b>A31000 0000/0000 PROCBAR 2 PROTES</b>								
		698,02	698,02	31/12/2023	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>A50300 0000/0000 SEIGE LINGE LAMTGO</b>								
		1 500,00	1 500,00	31/03/2025	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B00500 0000/0000 LAVE VASSELLE SIEMENS</b>								
		841,13	841,13	25/05/2010	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B30800 0000/0000 PHOTOMETRE</b>								
		568,98	568,98	14/06/2013	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B30700 0000/0000 LAVE LINGE</b>								
		2 200,00	2 200,00	11/07/2013	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B40600 0000/0000 COUVERTURE PISCINE</b>								
		669,80	669,80	16/06/2014	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B40700 0000/0000 CONCRETEUR</b>								
		540,83	540,83	12/07/2014	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B40800 0000/0000 ROBOT SOUPAIN</b>								
		1 200,00	1 200,00	12/08/2014	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B80800 0000/0000 Serrure Grand serrureMAGNOL</b>								
		1 300,00	1 300,00	16/08/2018	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B81200 0000/0000 Verrier Electrici serrures A2897</b>								
		800,00	800,00	11/12/2018	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>Sous-total</b>								
		10 306,14	10 306,14	0,00	0,00	0,00	10 306,14	0,00
<b>A70101 0000/0000 Agencement divers</b>								
		279,00	279,00	28/01/2007	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>B70100 0000/0000 ORA FEUILLES/VAINE BUSINER</b>								
		1 500,00	1 500,00	12/01/2017	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>Sous-total</b>								
		1 779,00	1 779,00	0,00	0,00	0,00	1 779,00	0,00
<b>Numéro P.C.I. 21830000 Matériel de bureau</b>								
<b>B00100 0000/0000 CASSET ENREGISTREUSE</b>								
		150,00	150,00	14/01/2010	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>Sous-total</b>								
		150,00	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00
<b>Numéro P.C.I. 21840000 Mobilier</b>								
<b>B31200 0000/0000 3 TABLES SWICK 80*70</b>								
		1 237,02	1 237,02	16/12/2013	Mise au rebut	E	1,00	1,00
<b>Sous-total</b>								
		1 237,02	1 237,02	0,00	0,00	0,00	1 237,02	0,00
<b>Total</b>								
		14,00	13 472,16	0,00	0,00	0,00	13 472,16	0,00

## Liste des acquisitions (par n° de plan comptable immo)

N° Immo Reg. Sec.	Libr Immobilisation	Désigné/Date Acquis. Nom Fournisseur	Quantité	Val. Entrée Val. Vénale	Val. d'Usage Amort. Prat.	T.V.A. Val. réé.	V.N.C. U.O. pratiquées	Pour toutes les immobilisations du dossier		Exprimé en euros
								Date Amort.	Taux Mode Type U.O.	
<b>Compte n° 21540000</b>										
Matériel industriel										
C30100 0000/0000	Machine à broderie	POISSON CONFESSE	E	16/01/2023	1,00	1750,00	0,00	0,00	390,00	0,00
Eco.	18/01/2023	20,00	L	5 ans.	1750,00	0,00	0,00	1750,00		
Fis.	16/01/2023	20,00	L	5 ans.	1750,00	0,00	0,00	1750,00		
C30104 0000/0000	MH O'Hara 1004	CICLESLING	E	10/01/2023	1,00	227,90	0,00	0,00	46,58	0,00
Eco.	10/01/2023	20,00	L	5 ans.	227,90	0,00	0,00	227,90		
Fis.	10/01/2023	20,00	L	5 ans.	227,90	0,00	0,00	227,90		
C30102 0000/0000	Mitteilungen express	ARTAGEL	E	04/01/2023	1,00	700,00	0,00	0,00	140,00	0,00
Eco.	04/01/2023	20,00	L	5 ans.	700,00	0,00	0,00	700,00		
Fis.	04/01/2023	20,00	L	5 ans.	700,00	0,00	0,00	700,00		
C30103 0000/0000	Cartel MH Régulation Lodge 872	COBERT CHRISTIAN	E	03/01/2023	1,00	10000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Eco.	03/01/2023	20,00	L	5 ans.	10000,00	0,00	0,00	10000,00		
Fis.	03/01/2023	20,00	L	5 ans.	10000,00	0,00	0,00	10000,00		
C31100 0000/0000	Tripiano barman plant		E	30/11/2023	2,00	1129,60	0,00	0,00	225,92	0,00
Eco.	30/11/2023	20,00	L	5 ans.	1129,60	0,00	0,00	1129,60		
Fis.	30/11/2023	20,00	L	5 ans.	1129,60	0,00	0,00	1129,60		
<b>Sous-total</b>										
				Sous-total Economique		13 807,50	0,00	0,00	761,50	0,00
				Sous-total Fiscal		13 807,50	0,00	0,00	13 807,50	0,00
<b>Compte n° 21810000</b>										
Agencement divers										
C30300 0000/0000	BE Vertrie	BOIS EPCO	E	31/03/2023	1,00	839,33	0,00	0,00	167,87	0,00
Eco.	31/03/2023	10,00	L	10 ans.	839,33	0,00	0,00	839,33		
Fis.	31/03/2023	10,00	L	10 ans.	839,33	0,00	0,00	839,33		
C30401 0000/0000	AM terrasse escal	AM SARL	E	19/04/2023	1,00	5036,00	0,00	0,00	1007,20	0,00
Eco.	19/04/2023	10,00	L	10 ans.	5036,00	0,00	0,00	5036,00		
Fis.	19/04/2023	10,00	L	10 ans.	5036,00	0,00	0,00	5036,00		
C30500 0000/0000	AM tableaux	AM SARL	E	12/05/2023	1,00	564,00	0,00	0,00	112,80	0,00
Eco.	12/05/2023	10,00	L	10 ans.	564,00	0,00	0,00	564,00		
Fis.	12/05/2023	10,00	L	10 ans.	564,00	0,00	0,00	564,00		
C30501 0000/0000	AM terrasse en L	AM SARL	E	12/05/2023	1,00	3994,00	0,00	0,00	798,80	0,00
Eco.	12/05/2023	10,00	L	10 ans.	3994,00	0,00	0,00	3994,00		
Fis.	12/05/2023	10,00	L	10 ans.	3994,00	0,00	0,00	3994,00		

## Liste des acquisitions (par n° de plan comptable immo)

N° Immo Reg. Sec.	Libr Immobilisation	Désigné/Date Acquis. Nom Fournisseur	Quantité	Val. Entrée Val. Vénale	Val. d'Usage Amort. Prat.	T.V.A. Val. réé.	V.N.C. U.O. pratiquées	Pour toutes les immobilisations du dossier		Exprimé en euros
								Date Amort.	Taux Mode Type U.O.	
<b>Compte n° 21830000</b>										
Matériel de bureau										
C30200 0000/0000	Kohler PCT Term All in One	KOESIO	E	15/02/2023	1,00	841,30	0,00	0,00	168,26	0,00
Eco.	15/02/2023	33,33	L	3 ans.	841,30	0,00	0,00	841,30		
Fis.	15/02/2023	33,33	L	3 ans.	841,30	0,00	0,00	841,30		
C30204 0000/0000	Kohler PCT Term All in One	KOESIO	E	15/02/2023	1,00	1251,00	0,00	0,00	250,20	0,00
Eco.	15/02/2023	33,33	L	3 ans.	1251,00	0,00	0,00	1251,00		
Fis.	15/02/2023	33,33	L	3 ans.	1251,00	0,00	0,00	1251,00		
<b>Sous-total</b>										
				Sous-total Economique		2 092,30	0,00	0,00	416,46	0,00
				Sous-total Fiscal		2 092,30	0,00	0,00	2 092,30	0,00
<b>Total</b>										
				Total Economique		26 333,13	0,00	0,00	3 266,63	0,00
				Total Fiscal		26 333,13	0,00	0,00	26 333,13	0,00

## Plan d'amortissement fiscal

Exprimé en euros

N° Immo.	Reg	Sec	Exercice 2023	Valeur Acquisition Libaile	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026	Exercice 2027	V.N.C.	
<b>Compte n° 21540000</b>										
Basse			Matériel industriel							
B00400	0000	0000	26,79	513,33	Pemout Orléans engins/leureur					
B99100	0000	0000	370,00	1 850,00	Genio Group Inve-ellestis					
B90300	0000	0000	1 157,33	5 780,87	Riez à la Vie machines Super					
B91101	0000	0000	144,60	723,00	Dixel Machine					
B91102	0000	0000	522,60	2 613,00	QUV-Distribution mouler					
C00300	0000	0000	120,00	600,00	Alpex M corpex					
C00301	0000	0000	13,44	183,00	CANCIC Vêtements condense machine					
C00600	0000	0000	442,50	4 425,00	MAISRL pompes					
C00900	0000	0000	500,00	900,00	Virgan Alair M Matthews Hill					
C01200	0000	0000	1 990,00	1 990,00	Helic Chenens machines équipe*					
C01201	0000	0000	1 200,00	1 200,00	Helic Chenens machines équipe*1					
C10101	0000	0000	285,17	1 425,83	Bichon hennage					
C10300	0000	0000	270,00	1 350,00	Genio Group amorce élig-					
C10301	0000	0000	216,00	1 080,00	Genio Group amorce élig+*					
C10302	0000	0000	119,80	590,00	Genio Group entraîneur					
C10401	0000	0000	133,17	665,83	Genio Group valve électrique					
C10701	0000	0000	1 050,00	5 250,00	Camping Hermès Coca Steel					
C10702	0000	0000	118,60	593,00	Espace Bleu Prothèses M200					
C11200	0000	0000	240,58	1 202,92	Espace Bleu netci Alpha IC					
C20201	0000	0000	60,88	304,42	MH Atlas* 2					
C20400	0000	0000	940,00	4 700,00	Lave linge-technique linge client					
C20402	0000	0000	1 162,00	5 810,00	Aerlogix Maxi * 2					
C20900	0000	0000	1 800,00	9 000,00	Lave 5 Voies/MH Châssis 2016					
C30000	0000	0000	720,00	3 600,00	Bio Heblin Coop Sweet occitanie					
<b>Sous-total</b>			<b>720,00</b>	<b>3 600,00</b>		<b>720,00</b>	<b>3 600,00</b>	<b>720,00</b>	<b>3 600,00</b>	

## Plan d'amortissement fiscal

Exprimé en euros

N° Immo.	Reg	Sec	Exercice 2023	Valeur Acquisition Libaile	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026	Exercice 2027	V.N.C.	
<b>Compte n° 21540000</b>										
Basse			Matériel industriel							
C30100	0000	0000	335,42	1 750,00	1 750,00	Machine à souder las				
C30101	0000	0000	44,44	227,90	MH O'Han 1004					
C30102	0000	0000	138,83	700,00	Kit câbles express					
C30103	0000	0000	1 988,89	10 000,00	Conche Ml Repartitione Lodge 872					
C31100	0000	0000	19,45	129,60	Tigano Bannure plant					
<b>Sous-total</b>			<b>16 090,49</b>	<b>16 090,49</b>	<b>13 615,73</b>	<b>8 500,01</b>	<b>4 954,96</b>	<b>1 308,78</b>		
<b>Compte n° 21810000</b>										
Basse			Agencement divers							
B60100	0000	0000	19,08	1 662,00	1 662,00	TUYAUX EU				
B60200	0000	0000	46,44	3 004,00	3 004,00	BECA/PAGE-REMEDIATION				
B60300	0000	0000	24,63	900,00	900,00	ALIMENTATION MH				
B70100	0000	0000	220,82	1 500,00	1 500,00	GAFFE/CAUCAS/VAIE BRINER				
B70500	0000	0000	214,29	1 500,00	1 500,00	USM/RE/MAC/LES HOCKE +ADVENT				
B80100	0000	0000	83,80	837,88	837,88	Bâle Equip poterie d'usine				
B90200	0000	0000	286,46	2 864,55	2 864,55	EIN/CON/UNION/DAHL local vno				
B90400	0000	0000	6,00	50,99	50,99	CANCIC Ball pompes à ondeur				
B90500	0000	0000	338,20	3 382,00	3 382,00	Bichselva machines*2				
B90600	0000	0000	149,43	1 494,32	1 494,32	Horse Wall Prodent SpA/Usineur				
B91200	0000	0000	683,00	6 830,00	6 830,00	MAISRL machines*3 MH				
C00500	0000	0000	1 430,80	7 154,00	7 154,00	MAISRL machines*1				
C00501	0000	0000	281,03	1 405,15	1 405,15	MAISRL bancs/tables à l'arras/ma				
C00502	0000	0000	295,80	1 479,00	1 479,00	MAISRL plancher machines*10				
C00503	0000	0000	84,00	420,00	420,00	MAISRL joue de col*2				
C10100	0000	0000	116,00	1 159,95	1 159,95	CAST/CHAM/MAJ parquet				
C10200	0000	0000	676,90	6 769,00	6 769,00	MAISRL tous-chassiments MH				
<b>Sous-total</b>			<b>676,90</b>	<b>6 769,00</b>	<b>6 769,00</b>	<b>6 769,00</b>	<b>6 769,00</b>	<b>6 769,00</b>	<b>2 128,47</b>	

## Plan d'amortissement fiscal

Exprimé en euros

N°Immo.	Reg	Sec	Valeur Acquisition Libellé					V.N.C.
			Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026	Exercice 2027	
Compte n°								
C10400	0000	0000	514,55	514,55	514,55	514,55	1 709,40	
5 145,45								
C10700	0000	0000	705,70	705,70	705,70	705,70	2 493,67	
7 057,00								
C20202	0000	0000	407,40	407,40	407,40	407,40	1 673,73	
4 074,00								
C20300	0000	0000	363,40	363,40	363,40	363,40	1 523,25	
3 634,00								
C20300	0000	0000	935,52	935,52	935,52	935,52	4 103,27	
9 355,18								
C20501	0000	0000	125,75	125,75	125,75	125,75	551,55	
1 257,50								
C20700	0000	0000	185,00	185,00	185,00	185,00	834,56	
1 850,00								
C30300	0000	0000	83,93	83,93	83,93	83,93	440,43	
839,33								
C30401	0000	0000	352,52	503,60	503,60	503,60	2 699,08	
5 036,00								
C30500	0000	0000	56,40	56,40	56,40	56,40	302,52	
564,00								
C30501	0000	0000	254,06	399,40	399,40	399,40	2 142,34	
3 994,00								
Sous-total			8 899,64	8 795,38	7 352,51	6 620,44	23 242,06	
Compte n°								
B81100	0000	0000	1 294,13					
7 442,21								
Sous-total			1 294,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
Compte n°								
C30200	0000	0000	246,16	280,43	34,28			
841,30								
C30201	0000	0000	366,03	417,00	50,97			
1 251,00								
Sous-total			612,19	697,43	85,25	0,00	0,00	
Compte n°								
B81201	0000	0000	275,06	275,06	266,68			
2 200,50								
C00400	0000	0000	312,43	312,43	312,43	103,24		
2 489,40								
C00601	0000	0000	193,67	193,67	193,67	89,80		
1 549,32								
C20203	0000	0000	515,59	515,59	515,59	1 108,54		
4 124,74								
C20401	0000	0000	418,20	418,20	418,20	973,48		
3 945,60								
C21200	0000	0000	388,91	388,91	388,91			
3 111,24								

## Plan d'amortissement fiscal

Exprimé en euros

N°Immo.	Reg	Sec	Valeur Acquisition Libellé					V.N.C.
			Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026	Exercice 2027	
Base			2 103,86	2 103,86	2 103,86	2 096,48	1 628,60	
Sous-total			29 000,31	26 468,83	23 769,63	17 301,16	13 404,20	
Total							27 975,29	

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Titres à émettre au service

Exercice ouvert le **01/01/2023** et clos le **31/12/2023** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
 Déclaration soumise et pour le résultat, d'ensemble du groupe  SI P.M.E. innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait   
 et 209 O B (café-terrasse de transport maritime)

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Designation de la société  
**S.A.R.L. ESTIVANCE**

Adresse du siège social  
**SIRET 4106438520065**

Adresse du principal établissement  
**180 RUE RENE URIEN**  
**44150 ANCEENS**

**RÉGIME FISCAL DES GROUPTES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes, dont ont été déposés cette déclaration et deux exemplaires (art. 223 A à U du CGI)  
 Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante **SIRET**  
 Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

**B ACTIVITE** **Campagne** Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)**

1. Résultat fiscal **0** Bénéfice imposable au taux normal  Bénéfice imposable à 1,5%  Dédit  **1 785**

2. Plus-values  
 PV à long terme imposables à 1,5%  PV à long terme imposables à 19%  PV exonérées (art. 238 quinquies)  
 PV à long terme imposables à 19%  PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations  
 Entreprises nouvelles art. 44 septies  Zones franches urbaines  Zone de réaffectation   
 Reprise d'entreprises art. 44 septies A  Zones franches innovantes art. 44 septies A  Territoires d'avenir  Zone de développement   
 Bénéfices imposables à dynamiser (BID) art. 44 quaterdecies  Zones franches d'activité  Bénéfices art. 44 quaterdecies  Bénéfices art. 44 quaterdecies  Bénéfices art. 44 quaterdecies   
 Sociétés d'investissement immobilières art. 44 septies bis  Bénéfices ou déficit compté  Plus-values exonérées   
 Sociétés d'investissement immobilières art. 44 septies bis  Bénéfices ou déficit compté  Plus-values exonérées  Plus-values exonérées

**D IMPÔTS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts  
 2. Au titre des revenus acquisés en France, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale  
 d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentant l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCALITIFS** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  
 Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

**F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE** (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)  
 Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (CGI art. 223)**

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2238-SD, article 223 quinquies C-1-1 du CGI, cocher la case ci-contre   
 2. Si vous êtes à la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2238-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2238-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre   
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour soumettre la déclaration n° 2238-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui soumet la déclaration pays par pays :

**H COMPTABILITE INFORMATISEE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **Compta Inhibel Sport**  
 Nom et adresse du responsable de l'exercice comptable :   
 Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

**DESIGNATION**  Viseur conventionné  Viseur agréé  Viseur agréé   
 78 Place Maurice Gallatin  
 Anciens St-Jacques  
 Anciens St-Jacques  
 44150 ANCEENS ST-JACQUES  
 Tél : 02 51 14 01 96

Identité du déclarant :   
 Date : 25/03/2024 Lieu : ANCEENS  
 Qualité et nom du signataire : **GÉRANT**  
 Signature : **EMMANUELE ROBINEAU**

N° d'attribution :  prescrite :   
 Examen de conformité  prescrite :

**DOCUMENTS FISCAUX**

Désignation de l'entreprise  
et date de clôture de l'exercice

S.A.R.L. ESTIVANCE  
31122023

**I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QU'EDS REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global pour des distributions comprenant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales portées aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	18 000
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou versements dont la société est destinataire (c) (les bénéficiaires)	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(c)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d)		(d)	
(A) Préciser par anne sur les lignes a à h)		(e)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° de l'article 158 du CGI		(f)	18 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° de l'article 158 du CGI		(g)	
7. Montant des revenus répartis		(h)	
	total (a à h)	(j)	18 000

**J REMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS**

Nom, prénom, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III du CGI) :	Fonction exercée par le bénéficiaire	Montant des sommes versées :		à titre de fait de représentation, de rétribution et de déplacement		à titre de fait professionnel, autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		Remboursements	
		à titre de rémunération	à titre de participation	Indemnités	Remboursements	Indemnités	Remboursements		
		1	2	3	4	5	6	7	8
2ER FINANCIERE 180 RUE RENE URIBEN 44150 ANCEINIS ST GERON FRANCE		660		2023					

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

S.A.R.L. ESTIVANCE  
31122023

**K DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

**L CADRE CONCERNANT QUELLES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMINERATIONS	53 460
---------------	--------

MOINS-VALEURS À LONG TERME IMPOSÉES À 0%, 15% ou 19%	Taux de 0%	Taux de 15% (art. 219 I a) et b) et agoutier)	Taux de 19%
--	------------	---	-------------

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputé sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisé au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

MONTANT CUMULÉ DES DONS ET VERSEMENTS MENTIONNÉS SUR LES REQUIS, ATTESTATIONS OU TOUTS AUTRES DOCUMENTS ET PERÇUS AU TITRE DE L'EXERCICE	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formule simplifiée (article 312, 313bis)  
 A la date de signature de la déclaration

**1 BILAN SIMPLIFIE**

180 RUE BENE LUJEN  
 44150 ANCIENS  
 Degré de l'exercice en nombre de mois \* 12  
 Durée de l'exercice précédent \* 12

Exercice N date : 31/12/2023  
 Exercice N-1 date : 31/12/2022

Néant

ACTIF	But					Amortissements-Provisions	Net
	1	2	3	4	5		
Immobilisations incorporelles	010	012					
Autres *	014	016					
Immobilisations corporelles *	028	030					
Immobilisations financées * (1)	040	042					
<b>Total I (5)</b>	044	048					
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
Stocks	050	052					
Marchandises *	060	062					
Avances et acomptes versés sur commande	064	066					
Créances (2)	068	070					
Autres * (3)	072	074					
Valeurs mobilières de placement	080	082					
Disponibilités	084	086					
Charges constatées d'avance *	092	094					
<b>Total II</b>	096	098					
<b>Total général (I + II)</b>	110	112					
<b>PASSIF</b>							
Capital social ou individuel *	120	122					
Ecart de réévaluation	124	126					
Réserve légale	126	128					
Réserves réglementées *	130	132					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'ouvrages originaux d'artistes vivants *)	132	134					
Report à nouveau	134	136					
Résultat de l'exercice	136	138					
Subventions d'investissement	137	139					
Provisions réglementées	140	142					
<b>Total I</b>	142	144					
Provisions pour risques et charges	154	156					
Emprunts et dettes assimilées	156	158					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	166					
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	168					
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	174					
Comptes courants d'associés	173	175					
Autres dettes	175	177					
Produits constatés d'avance	174	176					
<b>Total II</b>	176	178					
<b>Total général (I + II + III)</b>	180	182					
Dont impositions financières à moins d'un an	193	195					
Dont dettes à plus d'un an	197	199					
Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	201					

**2 COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)**

180 RUE BENE LUJEN  
 44150 ANCIENS  
 Degré de l'exercice en nombre de mois \* 12  
 Durée de l'exercice précédent \* 12

Exercice N date : 31/12/2023  
 Exercice N-1 date : 31/12/2022

Néant

A - RESULTAT COMPTABLE	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		Total des charges d'exploitation (II)		B - RESULTAT FISCAL	
Ventes de marchandises *	200		264		316	
Production vendue { biens et livraisons intracommerciales } (215)	215		270		316	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits fins et en cours de production)	217		282		316	
Production immobilisée *	222		286		316	
Subventions d'exploitation reçues	224		290		316	
Autres produits	228		294		316	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		298		316	
Variation de stock (marchandises) *	236		302		316	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	238		306		316	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		310		316	
Autres charges extérieures * (dont crédit bail : - mobilier : .....)	242		314		316	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont ass. professionnelle - mobilier : .....)	243		315		316	
Remunérations du personnel *	244		316		316	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	245		317		316	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement au fond de com. - amortissements des immobilisations corporelles) (254)	254		321		316	
Dotations aux provisions	256		323		316	
Autres charges { dont produits (y compris amortissements) et autres produits (y compris amortissements) } (262)	262		329		316	
Produits financiers	270		337		316	
Produits exceptionnels	288		355		316	
Charges financières	290		357		316	
Charges exceptionnelles	294		361		316	
Impôts sur les bénéfices *	306		373		316	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	264		361		316	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PÉRTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>	270		367		316	
<b>B - RESULTAT FISCAL</b> (Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2)	316		406		316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	316		406		316	
Provisions non déductibles *	322		412		316	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. point 7 de la notice 2033-NOT-SD)	334		424		316	
Produits et taxes déductibles * (cf. point 7 de la notice 2033-NOT-SD)	338		428		316	
Titres et créances déductibles (cf. point 7 de la notice 2033-NOT-SD)	348		438		316	
Transfert des livraisons réalisées dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de livrés d'option (réintégration art. 239 terdecies D)	240		240		316	
Charges affranchies à l'exercice relevant du régime optionnel de taxation au montage des entreprises de transport maritime	998		998		316	
<b>Produits affectés à l'exercice relevant du régime optionnel de taxation au montage des entreprises de transport maritime</b>	997		997		316	
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉPENSES ANTÉRIEURES</b>	332		438		316	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	334		440		316	
Déficits antérieurs imputables * (Emploi de la solidarité)	354		462		316	
<b>RESULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉPENSES ANTÉRIEURES</b>	332		438		316	
Déficit sur le résultat :	334		440		316	
Déficit col. 1	332		438		316	
Déficit col. 2	334		440		316	
<b>1 785</b>						

\* Des explications concernant votre résultat figurent dans le manuel n° 2033-NOT.

## 2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2023

Libellé	Montant
Dons ouvrant droit à RI	50
<b>Totalisation</b>	<b>50</b>

## 2033B - Divers à déduire au 31/12/2023

Libellé	Montant
AUT-Déductions diverses	30
<b>Totalisation</b>	<b>30</b>



Formule d'ajustement (article 103 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ESTIVANCE

Néant

I	ACTIF IMMOBILISABLE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	Plus ou moins-values					
							Court terme *	Long terme	0 %			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
II	AMORTISSEMENTS	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : déductions de l'exercice		Diminutions : amortissements effectués aux débits en cours de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		Fonds commercial	495		497	498	497					
		Autres immobilisations incorporelles	501	1 219	502	504	506	1 219				
		Terminis	510		512	514	516					
		Constructions	521		522	524	526					
		Installations techniques matériel et outillage industriel	531	42 782	532	16 090	536	10 306	536	48 566		
		Installations générales, agencements, aménagements divers	541	180 274	542	8 900	544	1 779	546	187 395		
		Matériel de transport	551	8 231	552	1 294	554	9 526				
		Autres immobilisations corporelles	561	14 833	562	2 716	564	1 387	566	16 162		
		TOTAL	571	247 340	572	29 000	574	13 472	576	262 868		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	Nature des immobilisations		19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 13,8 % pour les entreprises à l'IRL		(Si ce cadre est instauré, joindre un état de votre modèle)						
		Cédés, ventes, mises en gage, affectations actives ou passives effectuées dans le patrimoine privé y compris le produit de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail			
		Immobilisation	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩
		Valeur d'actif *	6		7		8		9		10	
		Amortissements *										
		Valeur résiduelle										
		Pris de cession *										
		Court terme *										
		Long terme										
		19 %										
15 % ou 12,80 %												
0 %												
TOTAL	571	13 472	581	586	581	587	589	591	595	599		
Plus-values taxables à 19 % (1) 579		584	590	593	597	599						
TOTAL		596	596	596	596	596						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.  
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis A, 210F et 208C du CGI, lorsque un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

## 2033C - Détail du cadre III, plus & moins values

au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Court terme	Plus ou moins-values		
						long terme	19 %	15 % ou 12,80 %
FRIGO BAR 2 PORTES	686	686						
SECHE LINGE MAYTAG	1 500	1 500						
LAVE VAISSELLE SIEMENS	841	841						
PHOTOMETRE	569	569						
LAVE LINGE	2 200	2 200						
COUVERTURE PERSONNE	670	670						
CONGELATEUR	541	541						
ROBOT DOLBYN	1 200	1 200						
Saliou Garard caravane-BM-20	1 300	1 300						
Vannerie Baptiste caravane A26	800	800						
TENTE 578 M.LOIRE VIELO	279	279						
GRA TEALUCA/RAVANE BUSNER	1 500	1 500						
CASSE ENREGISTREUSE	150	150						
3 TABLES SWACK 190*70	1 237	1 237						
<b>Totalisation</b>	<b>13 472</b>	<b>13 472</b>						

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Neant Formulaires obligatoires article 322 Septies  
A tout Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ESTIVANCE

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Provisions de 30 % dont majorations exceptionnelles réglementées	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insaisi, jointer un état au même modèle)

	Dotations	Reprises	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Fonds commercial	681	683	
Autres Immob. incorp.	700	705	1
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
TOTAL	770	775	7

## II DÉFICITS REPORTABLES

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	
Déficits imposables de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	982 bis	982 bis
Déficits imposables	983	983	983
Déficits reportables	984	984	984
Déficits de l'exercice	860	860	860
Total des déficits restant à reporter	870	870	870

## IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)

dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite

Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant \*

dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS

N° du centre de gestion agréé

Montant de la TVA collectée

Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)

Montant des prélèvements personnels de l'exploitant

Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice

Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur

Montant de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (I de l'art. 154 bis du CGI)

Montant de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (I de l'art. 154 bis du CGI)

(1) Cette case correspond au montant porté sur l'annexe 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans le mode n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer  
au 31/12/2023C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer déductibles pour l'assiette de l'impôt  
Totalisation Montant

Formulaire obligatoire en ligne à compléter en ligne

Designation de l'entreprise : **S.A.R.L. ESTIVANCE** Répondre à  \*  
 Exercice ouvert le : **01/01/2023** et clos le : **31/12/2023** Durée en nombre de mois : **12**  
**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel \*  
 dont apprentis 376  
 dont handicapés 657  
 Effectifs affectés à l'activité artisanale 651  
 861

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	321 368
Redevances pour concessions, brevets, licences et assemblés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Réaffectations de frais inscrits au compte de transferts de charges	105	3 718
<b>TOTAL 1</b>	106	<b>325 086</b>

**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	115	36
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	82
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentées sur créances amorties lors qu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	144	<b>118</b>

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	121	87 662
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	47 951
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	39 678
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	152	<b>175 291</b>

**IV - Valeur ajoutée produite**

<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	<b>149 913</b>
------------------------------------	-----	----------------

**V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1320-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF si il n'y a pas de multi-établissement) et sur les 1329-AC et 1329-DEF si il n'y a pas de multi-établissement	117	149 913
Chiffre d'affaires de référence CVAE	020	X
Effectifs au sens de la CVAE	022	325 086
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	023	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrent pas dans le champ de la CVAE. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 ci-dessus. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

(1) Il n'est pas tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée, figure 143, prévues en ligne 128.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans le mode n° 2033-N075D

Formulaire obligatoire en ligne à compléter en ligne

(liste des personnes ou groupements de personnes et droit ou de fait détenant directement au moins 10% de capital de la société)

1/0 Répondre à  \*  
 N° de départ

EXERCICE CLOS LE **31/12/2023** N° SIRET **41064385200063**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **S.A.R.L. ESTIVANCE**

ADRESSE (voie) **180 RUE RENE URUEN**

CODE POSTAL **44150** VILLE **ANCENIS**

NOUVEAU TOTAL DES SOCIÉTÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOUVEAU TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOUVEAU TOTAL DES PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904

**L CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique <b>SARL</b> Dénomination <b>2ER FINANCIERE</b>	% de détention <b>100,00</b>	Nb de parts ou actions <b>660</b>
N° SIREN (si société établie en France) <b>830990354</b>		
Adresse : N° <b>180</b> Voie <b>RUE RENE URUEN</b>		
Code postal <b>44150</b> Commune <b>ANCENIS ST GERBON</b> Pays <b>FRANCE</b>		

Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="checkbox"/>	% de détention <input type="checkbox"/>	Nb de parts ou actions <input type="checkbox"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="checkbox"/>		
Adresse : N° <input type="checkbox"/> Voie <input type="checkbox"/>		
Code postal <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/>		

Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="checkbox"/>	% de détention <input type="checkbox"/>	Nb de parts ou actions <input type="checkbox"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="checkbox"/>		
Adresse : N° <input type="checkbox"/> Voie <input type="checkbox"/>		
Code postal <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/>		

Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="checkbox"/>	% de détention <input type="checkbox"/>	Nb de parts ou actions <input type="checkbox"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="checkbox"/>		
Adresse : N° <input type="checkbox"/> Voie <input type="checkbox"/>		
Code postal <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/>		

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) <input type="checkbox"/> Nom patronymique <input type="checkbox"/> Prénom(s) <input type="checkbox"/>	% de détention <input type="checkbox"/>	Nb de parts ou actions <input type="checkbox"/>
Naissance : Date <input type="checkbox"/> N° département <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/>		
Adresse : N° <input type="checkbox"/> Voie <input type="checkbox"/>		
Code postal <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/>		

Titre (2) <input type="checkbox"/> Nom patronymique <input type="checkbox"/> Prénom(s) <input type="checkbox"/>	% de détention <input type="checkbox"/>	Nb de parts ou actions <input type="checkbox"/>
Naissance : Date <input type="checkbox"/> N° département <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/>		
Adresse : N° <input type="checkbox"/> Voie <input type="checkbox"/>		
Code postal <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Pays <input type="checkbox"/>		

(1) Lorsque le nombre de sociétés accordé le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau.  
 (2) Indiquer : M pour Majeur, AdG pour AdGé pour AdGé.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans le mode n° 2033-N071

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGRIP N° 2033-G-2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % de capital)

Non (1) Oui (2)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'article III du CGA) N° de déclaration

3111212023

N° SIRET

410643852

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. ESTIVANCE

ADRESSE (voie)

180 RUE RENE URIEN

VILLE

ANCENIS

CODE POSTAL

44150

NUMERO TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Table with columns for Forme juridique, N° SIREN, Adresse, Code postal, Dénomination, Voie, Commune, Pays, % de détention. Multiple rows for subsidiaries.

N° 2069-RCSI-D (2024)

Formulaire obligatoire

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Au titre de l'année civile 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie et des Finances

Dénomination de l'entreprise S.A.R.L. ESTIVANCE

ADRESSE 180 RUE RENE URIEN

N° Siren : 410643852

Néant

Société bénéficiaire du régime fiscal des groupes de sociétés

PME au sens communautaire

N° Siren :

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT BÉNÉFICIAIRES PAR LIBÉRALITÉ

FOR - Crédit d'impôt formation dirigeants d'entreprise

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat

30

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt

50

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant exercé au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.